

1987 - 10(1)

SOMMAIRE CONTENTS INHOUD

[Agenda](#)

[F. Vandamme. - Alchimie en Astrologie: Een Faktor in het ontstaan van de Moderne Wetenschap?](#)

[R. Wellens. - les médecins et chirurgiens pensionnaires de la ville de Mons \(XIVème - XVIIIème siècle\)](#)

[Recensiones](#)

AGENDA

* 1988-04, Rome :

Colloque Boscovich in Rome, 1725-1759 : His Scientific Life and Works ; (G.E. Viola, Istituto della Enciclopedia Italiana, Piazza Paganica 4, Rome 00186 ou Piers Bursill-Hall, Department of Pure Mathematics, 16 Mill Lane, Cambridge, England CB2 1SB).

* 1988-03-04, Bruxelles :

Colloque : Les langues de la Science et de l'Industrie, Centre culturel, rue des Riche-Clares, 24 ; (Association pour la Promotion des Publications Scientifiques, Avenue de l'Amarante, 26, 1020 Bruxelles).

* 1988-04-14/88-04-16, Boston :

Colloque Transport, Transition, and Rites of Passage, held by Interdisciplinary Nineteenth-Century Studies (Stuart Peterfreund, Department of English- 406HO, Northeastern University, 360 Huntington Avenue, Boston, MA 02115).

* 1988-05-27/88-05-30, Virginia :

Annual Meeting of the International Society for the Comparative Study of Civilization at Hampton University, Hampton, Virginia. Theme : The Discovery and Colonization of the Americas, and Translation Across Civilizations ; (Matthew Malko, 1988 ISCSC Program Chair, Department of Sociology and Anthropology, Wright State University, Dayton, OH 45435).

* 1988-06-07/88-06-10, Paris :

Colloque International de l'Histoire de l'Institut Pasteur ; (Michel Morange, IBM, Bâtiment Jacques Monod, Institut Pasteur, 25 rue du Dr. Roux, 75015 Paris).

* 1988-06-30/88-07-04, Sao Paulo, Brazil :

The Second Latin American Congress of the History of Science and Technology ;(Comissao Organizadora, 2.0 CLAHCT Caixa Postal 6063, 13.081 Campinas, SP, Brazil).

* 1988-08-30/88-09-04, Bologna :

The Thirty-First International Congress on the History of Medicine, on the Occasion of the

Ninth Century of the University of Bologna and the seventh hundredth anniversary of the Faculty of Medicine ; (Organizing Secretariat, Conference Service srl, Via Tagliapietre 18/b, 40123 Bologne, Italy).

* 1989-09-01/89-09-09, Hamburg ; Munich :

The XVIII International Congress of the History of Science. Theme : Science and Political Order ; (Christoph J. Scriba, Institut für Geschichte der Naturwissenschaften, Bundesstrasse 55, D-2000 Hamburg 13, FRG).

ALCHEMIE EN ASTROLOGIE : EEN FAKTOR IN HET ONTSTAAN VAN DE MODERNE WETENSCHAP ?

Fernand VANDAMME

Rijksuniversiteit Gent

Samenvatting

De moderne wetenschap kan men karakteriseren als een samengaan van een zestal fundamentele kenmerken. Elk van deze kenmerken bestaat of bestond in zeer veel culturen. Het versmelten ervan maakt het specifieke van de moderne wetenschap uit. Er wordt geargumenteed dat de wortels van dit versmelten gestimuleerd werden door, en gebeurde tijdens een hoogtepunt van de islamitische cultuur (9de-11de eeuw).

Résumé

La science moderne peut se caractériser comme une synthèse de divers éléments. La plupart de ces éléments, parfois isolés les uns des autres, se retrouvent dans beaucoup de cultures. Ce qui distingue la science moderne est l'intégration de ces éléments; on pense que le mouvement d'intégration et son aboutissement se manifestent durant l'âge d'or de la culture islamique, c'est-à-dire, entre les IX^{ème} siècles.

Abstract

Modern Science can be characterised as a synthesis of several features. Most of these features-sometimes in isolation from the others-can be found in many cultures. What is proper for modern science is the integration of these several features. These features are introduced and it is argued that the impulse towards integration, and in fact the achievement of integration, occurred during the golden age of Moslin culture in the IX-XI centuries.

A. Inleiding

Onze bedoeling met deze tekst is slechts enkele elementen naar voor te brengen die een diepergaande studie in dit zo belangrijk thema motiveren. Immers kennis van de genese van de moderne wetenschap is niet enkel een kennis om de kennis. Dit belang van dit laatste willen we echter zeker niet onderschatten. Het lijkt ons zeer boeiend te onderzoeken hoe onze westerse culturen, die zoveel culturen domineerde en nog domineert, geworteld is in het weten en de kennis productie van China, Indië en de Islamitische wereld. M.A.W. het lijkt ons belangrijk ook te weten hoe onze moderne wetenschap met zijn welvaart en welzijn

verbetering die het meebracht direct of indirect in bepaalde domeinen en bepaalde delen van de wereld zowel als van de welzijnsachteruitgang die het zonder twijfel en ten gevolge had op andere domeinen en andere delen van de wereld, uiteindelijk een product is van zeer uiteenlopende culturen, waarbij het zwaartepunt van intense activiteit zich langzaam verlegde.

Maar de kennis van het ontstaan van de moderne wetenschap met het verschuiven van de centra, van China, Mesopotamië, Griekenland, Rome, Bagdad, Spanje, Oxford, Parijs, Padua, Engeland, Duitsland, V.S., Japan, ... heeft ook een zekere relevantie voor de wetenschapspolitiek.

In welke mate immers hebben we een samengaan van technologische, economische, religieuze, economische factoren met de opbloei van wetenschappelijke activiteit en progressie. Welke zijn de sleutelfactoren in de groei en bloei van deze conglomeraten. Studie van het ontstaan en de ontwikkeling van wetenschappen, in maatschappijen en hun ontwikkeling vormen een zeer belangrijk onderdeel van de dynamische epistemologie. Ze zijn eveneens zeer belangrijke gegevens voor de toegepaste epistemologie en meer bepaald voor een belangrijke tak van deze laatste nl. de wetenschapspolitiek.

B. Het ontstaan van de moderne wetenschap

De moderne wetenschap wordt gekenmerkt door volgende zes punten:

1. constructies van samenhang van de kennis; theorievorming
2. het aanwenden van de wiskunde om deze samenhang te construeren
3. het belang dat gehecht wordt aan observatie en experimenten
4. het vakmanschap en meer bepaald het bricoleurschap dat toelaat om in de meest moeilijke situaties experimenten te realiseren met de mogelijke middelen die men ter beschikking heeft, in het licht van de aanwezige of te bouwen constructies
5. een institutionalisering van een coöperatie op hogere terreinen
6. een internationaliseren van deze coöperatie is daarbij een typisch gegeven en wellicht zelfs een sine qua non.

Als men akkoord gaat met deze typering van de moderne wetenschap, die duidelijk van toepassing is voor de grote astronomische doorbraken met Copernicus, Galilei, Kepler, Ticho, Newton, op de geneeskunde, de scheikunde, astronomie, mechanica, enz. dan is de vraag naar het ontstaan van de moderne wetenschap, de vraag naar de bronnen het samenkomen, het samengroeien, van deze zes belangrijke kenmerken. Afzonderlijk naast elkaar bestaan deze kenmerken reeds lang. Wat typisch is voor de moderne wetenschap is het samengaan, het wederzijds bevruchten van deze processen, kunden, kenmerken.

Lange tijd dacht men dat men Leonardo Da Vinci als verantwoordelijk voor die versmelting kon aanduiden. Maar de ballon dat de Renaissance de basis is van de moderne wetenschap is al lang doorprikt geworden. Ieder die enigszins van naderbij de bronnen bekijkt wordt hiervan vrij snel overtuigd. Illusterend en typerend is bijv. het werk van Duhem en Sarton. Immers Case studies illustreren hoe Leonardo Da Vinci, in zijn werk steunt, enerzijds ten zeerste op middeleeuwse bronnen en dus helemaal niet zo vernieuwend was en anderzijds heeft hij weinig invloed gehad op de ontwikkeling van de wetenschap daar slechts vrij laat zijn geschriften bekend geworden zijn. Ook al heeft hij bijv. een zekere historische betekenis gehad door bijv. de bricoleurschap acceptabel te maken ook in de hoogste sociale kringen.

Onmiddellijk wordt duidelijk dat we verder moeten zoeken naar het ontstaan van de moderne wetenschap, naar het moment en plaats van het versmelten van hogere punten.

De zoektocht leidde in eerste instantie naar Padua, Parijs, Oxford ... Zeer snel blijkt het dat de M.E. een zeer grote rol gespeeld hebben in het ontstaan van de moderne wetenschap. Galilei, Copernicus, Vesalius, Harvey, maar ook Kepler en zelfs in zekere zin Newton blijken in een hoge mate beïnvloed door het intellectuele leven van de Universiteit van Padua, die een smeltkoers was van het Oxford-Parijse denken enerzijds maar ook zeer sterk het Islamitische denken ondergaan had. Vandaar dan ook dat de hypothese zich opdringt om de wortels van het moderne wetenschappelijke denken te zoeken nog voorbij Padua en in de eerste plaats in het Islamitisch denken dat zeker in de negende eeuw het culturele leven over de ganse wereld ver overtrof. Om het in termen van Sarton te zeggen « The ninth century was essentially a Muslim century. To be sure, intellectual work did not cease in other countries; far from it; but the activity of the Muslim scholars and men of science was overwhelmingly superior. They were the real standard-bearers of civilisation in those days. Their activity was superior in almost every respect... » (Sarton 1927, Vol. I pp. 543).

Maar Sarton schrijft ook over dezelfde periode het volgende:

« A very large amount of mathematical and astronomical work was done during this period, chiefly by Moslims. It is practically impossible to separate mathematics from astronomy, for almost every mathematician was an astronomer or an astrologer, or both. Some of the most important steps forward were made in the field of trigonometry in the course of computing astronomical tables. Thus it is better to consider mathematicians and astronomes at one and the same time but they are so numerous that I have divided them into five groups, as follows: the geometers, the arithmeticians and algebraists, the translators of the « Almagest », the astronomes and trigonometricians, the astrologers. It is hardly necessary to say that these groups are not exclusive, but overlap in various ways ». (Sarton 1927, Vol. I, pp. 544-545).

We zien dat de wiskunde in deze periode nauw verbonden is met o.a. astronomie, astrologie en, zoals Sarton op andere plaatsen en zovele andere auteurs met hem onderlijnen, ook met de alchemie.

Vandaar dat de vraag zich zeer direct stelt: « (I) in welke mate is de astrologie en alchemie niet een zeer belangrijke factor, en stimulans geweest in de Moslim wereld om hogere belangrijke kenschetsende versmelting te realiseren en (II) is deze zelfde alchemie en astrologie niet één van de belangrijke voertuigen geweest waarlangs de moderne wetenschap in het westen binnengesmokkeld is ». We mogen, wat dit laatste betreft, daarbij niet vergeten dat, zoals Fierz-David (1953 pp. 90) schrijft, een werk onmiddellijk voor waar aangenomen werd in het Middeleeuwse westen als het uit de Arabische wereld kwam. Zo sterk was men onder de indruk van de Arabische techniek in de Middeleeuwse wereld. Dat gaf uiteraard op zijn beurt aanleiding tot veel vervalsing waarbij men eigen werk voorstelde uit de Moslimwereld te komen om het aan gezag te doen winnen.

Het feit dat zelf nog bij Newton, astrologie en vooral alchemie een grote rol spelen in het cultureel goed dat zijn denken bepaalde en meer bepaald zijn reactie op Descartes, versterken deze hypothese nog (cfr. Simon G., 1983, Westfall R., 1980). Dat een figuur als Kepler in de eerste plaats bekendheid en erkenning genoot als astroloog geeft in dit perspectief te denken:

« Kepler lui-même, en tant que mathématicien impérial, était chargé d'établir des horoscopes et de faire des pronostics. Au début de sa carrière, il eut la bonne fortune de prédire un hiver

très froid, des révoltes paysannes et la guerre contre les Tares, ce qui fit plus pour sa réputation que tous les traités scientifiques qu'il publia par la suite ». (Ekeland I, 1984 pp. 18).

Daarom dan ook willen we iets nader ingaan op de wetenschapontwikkeling in de Moslim wereld en zijn relatie met de alchemie en astrologie.

Tenovervloede willen we er ook op wijzen dat NOCH in de Griekse, de Latijnse of de Chinese of Indische of Japanese maatschappij een dergelijk zelfde integratie van de hogere zes kenmerken terug vinden, in het licht van onze huidige kennis althans.

C. De Arabische wetenschap

Men is er het in het algemeen over eens dat de Arabische wetenschap een zeer hoge vlucht nam in de 8e, 9e eeuw tot en met de 12e eeuw. Waarna vooral onder externe druk de grote culturele wetenschappelijke centra vernietigd werden; Bagdad door de Mongolen, de Arabische centra in Spanje door de oprukkende expantie van de westerse kristelijke wereld.

Wat zijn de factoren die verklaren dat in een relatief korte tijd de wetenschap in de islamitische wereld zo'n hoge toppen scheerden en dat zelfs daar de wortels van de moderne wetenschap er kunnen geduid worden.

Vooreerst hebben we een zeer sterke uitbreiding van de invloedssfeer van de Islam gebaseerd op de militaire expantie. Door deze expantie worden zeer uiteenlopende culturen met elkaar verbonden. Gebieden in de cultuurinvloeden van China, Indië, Griekenland, Rome, de Kristelijke wereld worden veroverd.

Een belangrijke oorzaak van doorstroming van het theoretische en praktische weten en kunnen van elk van deze culturen afzonderlijk doorheen de ganse Islamitische wereld, is zonder twijfel het gericht zijn op Mekka, en meer bepaald de bedevaart naar daar die elke Moslim minstens eenmaal in zijn leven, moet nastreven.

Maar niet alleen is belangrijk deze gelegenheid tot verspreiding, tot kontaktnaam van zeer uiteenlopende culturele elementen. Nog veel belangrijker is dat de Islamitische wereld een smeltkroes vormde van deze zo uiteenlopende kennisgegevens. We hebben dus niet alleen een sterke internationalisering van de kennis (veel sterker dan ooit voordien het geval geweest is). Maar daarnaast hebben we een sterke tendens naar synthese vooral vanuit het praktische gericht zijn van de Islam. In de Islam was de theorie belangrijk in het perspectief van de praktijk. We zien er dan ook dat de interesse in de Griekse theoriën aangevuld wordt met, geconfronteerd wordt met observatie, empirisch onderzoek, experimenten, met gegevens ook uit andere culturen.

We zien hier dus voor het eerst een nauw samengaan van theorie, observatie en manuele activiteiten: experimenten. In Astrologie en voor Alchemie zien we dit o.a. samengaan van internationalisering, theorievorming, observatie, experimenteel onderzoek en tenslotte ook de zo belangrijke institutionalisering, die hier althans gepaard ging met het esoterisch karakter die deze kennis had. Dit esoterisch karakter ontstond wellicht enerzijds ter bescherming van het eigen weten en anderzijds ter bescherming tegen de soms negatieve reactie van het publiek tegenover een weten dat soms de indruk gaf de natuurlijke orde te willen verstoren. Dergelijke synthese met zijn sociale, institutionele en theoretische bestanddelen zal de Europese kristelijke wereld binnendringen en door haar hoge technologische suprematie

respekt afdwingen, geaccepteerd worden maar ook haar eigen leven verder leiden. Ook al is het zo dat ze zeker tot en met Newton, in zoveel aspecten tributair blijft aan deze oorspronkelijke Islamitische synthese.

Met Eliade echter zouden we durven stellen dat ook na Newton de kern van de Islamitische synthese blijft voortleven in onze westerse hedendaagse moderne wetenschap. Maar meer hierover verder.

Hoe dan ook het typisch utilitair en efficiënter gericht zijn van de moderne wetenschap waarbij een brug geslagen wordt tussen theorie en techniek en vooral de wederzijdse bevruchting mogelijk wordt van de techniek door de theorie en de theorie door de praktijk en techniek, blijkt een resultaat te zijn van de typische Islamitische inbreng in de smeltkroes van kennis. Deze brug tussen vakmanschap en theorie zien we immers niet bestaan noch in de andere culturen en zeker ook niet in de Griekse.

Wat is nu de aard van de kennis die in de Islamitische wereld samengebracht werd uit de verschillende culturen en in de typische aktiegerichte synthese gebracht werd.

Needham (1948) vermeld o.a. :

uit China : Algebra

uit Griekenland : - de geometrie

- griekse filosofie in als zijn schakeringen

uit Griekenland in Indië het atomisme

uit China : de golfbenadering

uit China : het papier (1e eeuw na Xus in het kristelijke Europa 14e eeuw)

uit China : drukunst +/- 700 na Xus, kompas etc., etc.

Hoe dan ook we zien dat in de Islamitische wereld rekenkunde, algebra, geometrie er een hoge ontwikkeling kende. Belangrijk is dat hier hij veel aandacht besteedt voor zowel het fundamenteel onderzoek als voor de toegepaste wiskunde.

Wat het eerste betreft valt op hoe in geschriften van de 9e tot 13e eeuw pogingen gemaakt werden om het Euclidische postulaat van de evenwijdige rechten te bewijzen. Deze pogingen zullen later zeer grote invloed hebben op Wallis en Saccheri. Te vermelden valt zeker dat ofschoon de Arabieren niet tot een systeem van niet-euclidische meetkunde kwamen, ze er wel toe kwamen enkele niet Euclidische stellingen te bewijzen. Zoals men kon verwachten, zien we ook veel aandacht voor de toegepaste wiskunde en dit door zeer belangrijke wiskundigen, vooreerst op het terrein van de mechanica, hydraulica zowel als op dit niveau van de astronomie.

Dat hierbij tot experimentatie overgegaan werd, ook in gebieden van geneeskunde, alchemie, muziek enz, blijkt ook overduidelijk. Nochtans kunnen we stellen dat het op het domein is van de optica dat men voor het eerst zeer duidelijk een experimentele methode kon identificeren. Opvallend is daarbij ook dat door de Arabische specialisten bijv. Ibn al-Haytham gesteld werd dat een correcte theorie over visie deze experimentele gegevens moest koppelen aan een mathematische benadering. Hij zei dit niet alleen maar hij ontwierp een dergelijke uitgebreide theorie, waarbij expliciet experimentele bewijsvoering geïntroduceerd werd.

Wat de alchemie betreft zien we een analoge ontwikkeling.

Maar laten we eerst iets over de alchemie zelf stellen.

Het woord alchemie is afgeleid van het Arabisch. In Griekenland, China zowel als Indië spraken men veeleer van « de kunst » i.p.v. alchemie. Over de etymologische betekenis van dit woord is men ten zeerste onzeker.

Maar hoe dan ook kan men stellen dat astrologie en alchemie pogingen zijn om de plaats van de mens in de kosmos te ontdekken en deze kennis aan te wenden, niet tegen maar met de natuur, het goddelijke. De natuur genezen, veredelen, vandaar is het goud maken of het levenselixier zoeken gelijkwaardig nl. de natuur volmaakter maken.

Astrologie heeft echter vooral aandacht voor het zoeken van de relaties van de mens tot de sterren, terwijl alchemie de relatie van de mens tot en in de aardse natuur bestudeert. De interactie tussen beide is echter zeer fundamenteel.

Enerzijds is er een inspiratie van de Arabische alchemie in de Chinese, Indische, Griekse alchemie en anderzijds is er de versmelting en vooral de toespitsing op de praktijk.

Waar in de Chinese en Indische alchemie de nadruk veel meer lag op het zoeken naar de eeuwigheid, lag bij de Griekse meer het accent op het maken van goud. In de Islamitische alchemie zal beide tendensen aandacht krijgen. Een aandacht voor productie van chemische preparaten enerzijds voor geneesmiddelen (dit in tegenstelling met de oudere Arabische en de Griekse geneeskunde die hoofdzakelijk op basis van planten werkte) en anderzijds het werken met mineralen om edeler metalen te vormen. Hier ook hebben we sterke theoretische ontwikkeling, opbouw voor brede theoriën, met veel aandacht voor hun toegepassing en evaluerende experimenten. Ook moet gezegd dat deze alchemie nauw verbonden werd zeker met astrologie en langs deze astrologie zien we ook veel aandacht voor het aanwenden van wiskunde als hulpmiddel.

Hoe dan ook, de alchemisten zullen de chemische kennis van stoffen van de chemische technieken en werktuigen enorm verbeteren. We willen hier niet in detail gaan maar verwijzen de lezer bijv. naar Fienz-David 1952 pp 82-90 of naar een doorsnee naslagwerk over de geschiedenis in chemie.

Op te merken ook hier is echter het geheim karakter en zelfs de broederschappen die de alchemisten verbonden. Er is een institutionalisering van de uitwisseling van de kennis binnen een bepaald conventioneel jargon.

Een institutionalisering van de kennis interactie is ook wel te vinden in de andere Arabische kennis tradities, moeten we volledigheidshalve vermelden.

Nuttig is het echter ook er op te wijzen hoe bij sommige Arabische filosofen o.a. Avicenna een sterke reactie kwam, niet tegen de alchemie wat zijn technologische kennis betreft met zijn geneeskundige en materiële belang, maar wel tegen de theorie en zijn doel van het veredelen van de mens en de materie. Avicenna en anderen zullen dergelijke veredeling volledig verwerpen en het zuiveren van de mens via andere wegen stimuleren. Door deze kritiek op de theorie van de alchemisten en het pogen loskoppelen van hun kunnen van het weten, wordt volgens sommigen een belangrijke stap gezet in de richting van de chemie.

We willen eveneens opmerken dat ook algemeen wetenschapmethodologisch, de Arabische filosofen en vooral Averroës, met zijn theorie over de regressie die sterke overeenkomsten

In dit licht komt Westfall (1971 pp. 377-391), tot de conclusie dat de moderne wetenschap, het resultaat is van het huwelijk tussen een hermeneutische traditie en een mechanische filosofie.

Maar ironisch genoeg moet gesteld worden: « Dans son essor spectaculaire, la « science moderne » a ignoré, rejeté, l'héritage de l'hermétisme. Autrement dit, le triomphe de la mécanique de Newton a fini par anéantir son propre idéal scientifique. En effet, Newton et ses contemporains attendaient un tout autre type de révolution scientifique. En prolongeant et en développant les espoirs et les objectifs du néoalchimiste de la Renaissance, en premier lieu la redemption de la Nature, des esprits aussi différents que Paracelse, John Dee, Comenius, J.V. Andres, Fludd ou Newton voyaient dans l'alchimie le modèle d'une entreprise non moins ambitieuse, notamment la perfection de l'homme par une nouvelle méthode du savoir. Dans leur perspective, une telle méthode devait intégrer dans un christianisme non confessionnel la tradition hermetique et les sciences naturelles, c'est-à-dire la médecine, l'astronomie et la mécanique. Cette synthèse constituait en fait une nouvelle création chrétienne, comparable aux résultats éclatants obtenus par les intégrations antérieures du platonisme, de l'aristotélisme et du neo-platonisme. Ce type de « savoir » rêvé, et partiellement élaboré au XVIIIe siècle, représente la dernière entreprise « totale » tentée dans l'Europe chrétienne. Pareils systèmes du « savoir total » ont été proposés en Grèce par Pythagore et Platon; ils caractérisent cependant la culture chinoise traditionnelle, ou aucun art, science ou technique n'était intelligible sans leur présuppositions et implications cosmologiques, éthiques et « existentielles ». (Eliade 1977, pp 152).

Het is dus wel ironisch dat het succes van Newton geleid heeft, voor bijna 250 jaar, tot een wetenschappelijk determinisme en mechanische visie van de mens en de wereld en de mens in de wereld tegengesteld aan de eigen traditie en tegengesteld aan de eigen bedoeling. Het is slechts vanaf Poincaré dat we terug een langzaam aan openbreken zien van de wetenschap naar een minder mechanistische visie, uit noodzaak wegens de principiële onmogelijkheid van minstens een epistemologisch determinisme, zonet wegens de onmogelijkheden van zelfs een ontologische determinisme.

Maar dit alles neemt niet weg dat nog vele andere fundamentele trekken van de alchemie en van ander arabische denkers een belangrijke aanzet gaven tot moderne wetenschapsvormen. We denken hierbij aan het sterk efficiëntie perspektief van de wetenschap.

Ook Eliade wijst er op dat naast de inbreng van de alchemie in de moderne chemie, in de mechanica, nog een veel fundamenteelere inbreng actief werkzaam blijft die niet vernietigd of ingekapseld is door het succes van de moderne wetenschap van XVIII en XIX eeuw.

Eliade verwijst hier naar :

« l'idéologie de la nouvelle époque cristallisée autour le mythe du progrès infini, accrédité par les sciences experimentales et par l'industrialisation ». ... C'est dans le dogme spécifique du XIX siècle que la vraie mission de l'homme est de changer et de transformer la Nature, qu'il peut faire mieux et plus vite que la Nature, qu'il est appelé à devenir le maître de la Nature ...

Le mythe sotériologique du perfectionnement et, en définitive, de la rédemption de la Nature, survit, camouflé, dans le programme pathétique des sociétés industrielles, qui visent à la « transmutation » totale de la Nature, à sa transformation en « énergie ». C'est dans ce XIXe siècle dominé par les sciences physichimiques et par l'essor industriel, que l'homme parvient à

se substituer au Temps dans ses rapports avec la Nature. C'est alors que se réalise, dans des proportions inimaginables jusque-là, son désir de précipiter les rythmes temporels par une exploitation, de plus en plus rapide et efficace des mines, des houillères, des gisements petrolifères; c'est alors surtout que la chimie organique, tout entière mobilisée pour forcer le secret des bases minérales de la Vie, ouvre la voie aux innombrables produits « synthétique »; et on ne peut s'empêcher de remarquer que les produits synthétiques démontrent, pour la première fois, la possibilité d'abolir le Temps, de préparer dans le laboratoire et l'usine des substances dans des quantités telles qu'il aurait fallu à la nature des millénaires pour les obtenir. Et l'on sait à quel point la « préparation synthétique de la vie », même sous l'humble forme de quelques cellules de protoplasme, fut le rêve suprême de la science durant toute la deuxième moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle: c'était encore un rêve alchimique, celui de l'homunculus. (Eliade 1977 pp. 153-154).

Kortom stelt Eliade in de moderne hedendaagse wetenschap met zijn mythe van onbeperkte vooruitgang door industrialisatie, door experimenten zien we dat de oude alchemie-idealen zijn blijven voortleven.

Wel merkte hij op dat er toch iets fundamenteel veranderd is.

« L'alchimie a légué beaucoup plus au monde moderne qu'une chimie rudimentaire: elle lui a transmis sa foi dans la transmutation de la Nature et son ambition de maîtriser le Temps. Certes, cet héritage a été compris réalisé par l'homme moderne sur un tout autre plan que celui de l'alchimiste. L'alchimiste prolongeait encore le comportement de l'homme archaïque, pour lequel la Nature était une source de hiérophanies et le travail un rituel. Mais la science moderne n'a pu se constituer qu'en désacralisant la Nature; les phénomènes scientifiques valables ne se révèlent qu'aux prix de la disparition des hiérophanies. Les sociétés industrielles n'avaient que faire avec un travail liturgique, solidaire des rites des métiers. Cette sorte de travail était inutilisable dans une usine, ne fut-ce que faute d'une initiation possible, faute d'une « tradition » industrielle. (Eliade 1977 pp. 154-155).

De alchemist had nog een sterke verbondenheid met de natuur, in zijn zoeken naar perfektionisme. Zijn perfektionisme was in harmonie met de vooruitgang van de natuur. De vooruitgang was in die zin kosmisch. Het was het veredelen van de natuur dat nagestreefd werd zowel in het zoeken naar het eeuwig leven als het zoeken naar goud.

Lange tijd is deze kosmische eenheid verbroken geworden, werd de vooruitgang van de mens en zijn perfektibiliteit gezien als in strijd met de wereld. Het is slechts de laatste jaren dat met het ecologisme men van noodzaak en onvermijdelijkheid van deze eenheid, in de vooruitgang bewust geworden is. Lokaal en tijdelijk is een losmaken in progressie van beide misschien mogelijk, van de vooruitgang van de een ten koste van de ander, maar bij veralgemening en op lange termijn leidt dit onvermijdelijk naar een catastrofe.

E. Toegepaste en zuivere wetenschap in het licht van de rol van alchemie en astrologie bij het ontstaan van de moderne wetenschap.

In het licht van de hedendaagse wetenschappelijke toestand schrijft hij :

« I guess all the work currently going on in holography can be classified as applied research, and much of the present laser work can be classified as applied research. I do not quite understand these classifications. I guess applied research is associated with making some device work or applying some principle without necessarily committing oneself to a specific

system or specific product or black box. Possibly the difference is whether one publishes in the *Physical Review* or in the *Journal of Applied Physics*. The research person feels rewarded if he publishes on the outside and is acclaimed by his peers. The applied research person, I guess, hopes that some of his ideas actually will end up in some useful gadget, some useful application that will hit the marketplace, whether a commercial marketplace, a military marketplace, or a social marketplace. One finds that possibly one-third of the applied research finds immediate utility, for other considerations come into play before it can hit the marketplace. These considerations include the existence of a marketplace and the cost of the gadget, black box, or system. This interaction of technology and society is another topic ».(Piori 1969, pp. 7).

Wat de toegepaste wetenschap betreft voegt Piori eraan toe, dat vroegere ervaringen, vroegere producten, intuïtie en algemene kennis een rol spelen. Dit illustreert hij o.a. aan de hand van ontwikkelingen in de computer hard en software. Maar geldt hetzelfde echter ook niet voor de zuivere wetenschap?

Wat meer is, is het niet zo dat metaforen, resultaten uit het toegepaste veld (als we dit definiëren als ontwikkeling met in principe korte weg naar payoff), zeker zeer grote invloed kunnen hebben op de zuivere wetenschap t.t.z. ontwikkelingen die voorzover we kunnen zien een vrij verre afstand van payoff (m.a.w. vele tussenschakels vergen) hebben. In een dergelijk perspectief is het duidelijk dat we zeer veel variabiliteit in tijd en ruimte kunnen hebben in wat toegepast of zuiver wetenschap is. Immers in de ene cultuur kan in een bepaald stadium, een onderzoek zeer ver aflijken van payoff, terwijl in een later stadium of in een andere cultuur deze afstand zeer klein kan zijn. Piores voorbeeld van de laser's studie is hieromtrent wel een mooi voorbeeld.

De ontwikkeling van de alchemie en astrologie met hun grote invloed op de westerse moderne wetenschap, illustreert eveneens deze integratie van toegepaste en zuivere wetenschap. Uit dit alles willen we dan ook graag besluiten, hoe belangrijk het is dat men vanuit de zuivere wetenschappen niet neerkijkt op de toegepaste of omgekeerd. Beiden bevruchten elkaar, beiden zijn maatschappelijk en noodzakelijk maar ook gevaarlijk. Moge historische relativiteit van elke differentiatie tussen beide de eerbied, engagement en waardering voor elk verder versterken.

Maar moge terzelfdertijd men ook meer bewust worden van hun functioneren in een holistisch systeem: de wereld, de kosmos.

BIBLIOGRAPHIE

1. Dobbs B.T. 1975: *The Foundations of Newton Alchemy*.
2. Ekeland I. 1984: *Le calcul, L'imprévu, les figures du temps de Kepler à Thom*, ed. du seuil.
3. Eliade M. 1977: *Forgerons et Alchimistes Flammarion*.
4. Fierz-David H.E. 1952: *Die Entwicklungsgeschichte der Chemie*. Verlag Birkhäuser Basel.
5. McQuire E. & Rattansi P.M. 1966: *Newton and the Pipes of Pan. Notes and Records of the Royal Society of London*.
6. Piores E.R. 1969: *The interaction of science and Technology*. University of Illinois Press London.

7. Saba A.I. 1976: L'entreprise scientifique la contribution de l'Islam au développement des sciences, in Lews B. 1976. Le monde de l'Islam. Mercator Antwerpen.
8. Sarton G. 1927: Introduction to the history of science. Vol. I. From Homer to asnar Khayjasn carnegie institution of Washington Baltimore.
9. Simon G. 1983: Mais que donc était Newton? Debat, No. 24 Gallimard.
10. Westfall R.S. 1971: Force in Newton's Physics. The Science of Dynamics in the Seventeenth Century, London.
11. Westfall R. 1980: Never at rest. A biography OF Isaac Newton, Cambridge University Press.

LES MEDECINS ET CHIRURGIENS PENSIONNAIRES DE LA VILLE DE MONS

(XIVème-XVIIIème siècle) ()*

Robert WELLENS

*Chef de Département aux Archives
Générales du Royaume à Bruxelles*

Résumé

Le travail que nous présentons ne prétend pas faire l'histoire de la médecine et de la chirurgie à Mons. Il a pour objet de fournir un certain nombre de renseignements, la plupart inédits, tirés des comptes et des registres aux résolutions de la Ville de Mons, sur les médecins et chirurgiens rétribués par la ville qui se sont succédé de la fin du XIVe à la fin du XVIIIe siècle

Samenvatting

Deze studie is geen geschiedenis van geneeskunde en chirurgie te Bergen. Het doel ervan is een aantal inlichtingen te verstrekken over door de stad bezoldigde geneesheren en chirurgijns die werkzaam waren van het einde van de 14de tot het einde van de 18de eeuw. Deze, voor het merendeel onuitgegeven inlichtingen zijn afkomstig uit de rekeningen en resolutieboeken van de stad Bergen.

Abstract

The author does not claim writing the history of medicine and surgery of the city of Mons. His aim, rather, is to provide a number of information and facts, most of them are new, gleaned from accounts and records in Mons.

L'objet de ce travail n'est pas de faire une histoire de la médecine et de la chirurgie à Mons, mais de fournir un certain nombre de renseignements sur les médecins et les chirurgiens rétribués par la ville, qui se sont succédé de la fin du XIVe à la fin du XVIIIe siècle.

Il est difficile d'établir quand les principales villes des Pays-Bas commencèrent à nommer des médecins et des chirurgiens, mais on peut estimer que la plupart d'entre elles eurent leur médecin ou leur chirurgien attiré, parfois les deux, dès la seconde moitié du XIVe siècle. Dès le XIIIe siècle, Bruges avait son médecin public et nous en trouvons à Ypres et à Dunkerque

au XIVE siècle [[A. FAIDHERBE, *Les médecins et les chirurgiens de Flandre avant 1789*, Lille, 1892, p. 101; E. WICKERSHEIMER, *Médecins et chirurgiens dans les hôpitaux du Moyen Age*, dans JANUS, 32e année, 1928, p. 2.]]. A Lille, la première mention d'un chirurgien de la ville apparaît en 1360 [[E. LECLAIR, *Histoire de la chirurgie à Lille*, dans MEMOIRES DE LA SOCIETE D'ETUDES DE LA PROVINCE DE CAMBRAI, t. XIX, 1912, p. 190.]]. Ceux-ci recevaient un traitement annuel fixe [[A. FAIDHERBE, *Les médecins et les chirurgiens ...*, p. 102.]]

A Mons, la nomination des médecins et des chirurgiens de la ville était entièrement entre les mains du magistrat. Tantôt, il les désignait parmi les candidats habitant Mons, tantôt, il les appelait du dehors si les premiers ne lui semblaient pas dignes de confiance. Le magistrat examinait les candidatures et discutait les prétentions des postulants. Celles-ci jouaient un grand rôle dans la décision prise [[ARCHIVES DE LA VILLE DE MONS (A.V.M.), Compte, 1400/1401, f°25v°: « Donnet a l maistre mire de le ville de Nivelles, liquels sour ce que entendut avoit que en la ville de Mons estoit besoins de l surgyen avoir, estoit venu en ycelle parlet as eskevins qui point ne trouverent a conseil de le retenir pour si grans wages que avoir voloit ... ».]]

Le service médical des villes comprenait généralement plusieurs fonctionnaires. En raison de l'importance de leur population, les grandes villes eurent de bonne heure plusieurs médecins et chirurgiens pensionnaires. Dès la fin du XIVE siècle, Mons eut à son service deux médecins et un chirurgien. Par la suite, ce nombre varia au gré du magistrat, de un à cinq médecins et de un à six chirurgiens. En 1401, par exemple, on trouve deux médecins et deux chirurgiens; en 1421, un chirurgien seulement [[C'est en 1421 que l'on trouve aussi la première mention d'une sage-femme assermentée; A.V.M., Compte, 1421/1422, f°20v° « A Ysabial Locharde, espeuse a Jehan de Ghant, pour ses wages depuis le 12e jour de septembre 1421 que adont elle fu retenue et fist serment a le ville pour y estre saige damme, jusques au 12e jour de septembre enssuivant l'an 22 (1422), c'est pour le tierme d'un an, payet... 15l. ».]]; en 1441, trois médecins et quatre chirurgiens; en 1555, quatre médecins et cinq chirurgiens, compte tenu de celui chargé de soigner les pestiférés; en 1600, quatre médecins et deux chirurgiens; en 1770, cinq médecins et quatre chirurgiens; en 1793, quatre médecins et trois chirurgiens. Pendant une longue période, dans la deuxième moitié du XVe siècle, de 1464 à 1497, Mons n'eut pas de médecin assermenté [[A l'exception d'un médecin en 1470/1471.]]. Ces praticiens devaient donner gratuitement des soins aux malades peu fortunés, pour le compte de la ville [[M. BARIETY et Ch. COURY, *Histoire de la médecine*, Paris, 1963, p. 398.]] et devaient aussi faire le service des hôpitaux [[A. V. M., Compte, 1533/1534, f°42r° « A maistre Jehan du Rieu, dit d'Allemagne, pour avoir ghuerry plusieurs mallades des hospitaux de la ville de Mons au commandement des seigneurs d'icelle ... »; A. V. M., Compte, 1544/1545, f°62r° « A maistre Franchois de Meghem, a esté donnet par conseil tenu le 18 juillet 1555, pour plusieurs cures et labeurs qu'il avoit fait es hospitaux de Saint Nicolas et Saint Julyen a plusieurs povres personnes ... »; voir aussi P. HEUPGEN, *Hôpital Saint-Julien de Mons. Documents, 1327 à 1822, Mons, 1935, p. 39.*]]

(*) Etude couronnée par l'Académie royale de Médecine de Belgique. (Prix Frans Jonckheere sur l'histoire de la Médecine, 1972-1974).

De même que leur nombre, la rétribution des médecins et chirurgiens pensionnaires varia sensiblement selon les époques, avec, le plus souvent, un net avantage pour les premiers. De plus, médecins et chirurgiens n'étaient pas tous engagés aux mêmes conditions par la ville. Ainsi Antoine d'Ath, reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 5 juin 1518 n'obtint qu'une

pension annuelle de 4 livres, tandis que Jean de le Fontaine, nommé le 19 novembre 1519 touchait 12 livres [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°282r° et 351r°; A.V.M., Compte, 1517/1518, f°40v°; A. V. M., Compte, 1519/1520, f°44v°.]]. En 1527/1528, la ville alloua une pension de 120 livres par an au médecin; elle rétribua aussi cinq chirurgiens dont deux portaient le titre de maître-chirurgien et touchaient 80 et 12 livres par an, tandis que la pension des trois autres était de 12,6 et 4 livres par an [[A. V. M., Compte, 1527/1528, f°38r°.]]. En 1554/1555, la ville rétribua quatre médecins et quatre chirurgiens. Trois médecins touchaient 50 livres par an, le quatrième 6 livres; les trois chirurgiens ne recevaient que 12 livres et le quatrième 6 livres [[A. V. M., Compte, 1554/1555, f°140°v°, 141r°.]]. Le 9 février 1591, le magistrat nomma deux médecins pensionnaires, Thomas le Huvetier et Louis Dupret, le premier aux appointements annuels de 50 livres, le second de 12 livres [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°407°, 416v°, 418r°; A.V.M., Compte des maltôtes, 1593/1594, f°50v°, 54r°.]]. La profession de chirurgien était mal payée quand elle était exercée par une femme et n'était, dans ce cas, reconnue qu'après toutes les autres professions médicales [[R.DARQUENNE, *L'obstétrique aux XVIIIe et XIXe siècles. Pratique. Enseignement. Législation*, dans Ecoles et Livres d'école en Hainaut du XVIe au XIXe siècle (Editions Universitaires de Mons; Série « Sciences Humaines », t.Ier.), Université de Mons, Mons, 1971, p. 185.]]: en 1429, Gertrude de Puttepance ne recevait que 8 livres par an [[A. V. M., Compte, 1429/1430, f°19r°, 27r°.]] et 12 livres en 1433 [[A. V. M., Compte, 1433/1434, f°22r°.]], alors que la pension du chirurgien en titre était de 20 livres.

La différence de rémunération entre médecins et chirurgiens s'expliquait par le profond fossé qui les sépara jusqu'au XVIIIe siècle. Les chirurgiens étaient considérés comme gens de petit métier et tenus à l'écart par les médecins qui témoignaient d'un grand mépris pour l'acte chirurgical. Leur profession était regardée comme purement manuelle et ils se voyaient rejetés dans la corporation des barbiers, ciriers et graissiers. Les médecins se bornaient à donner des indications sans œuvrer eux-mêmes et se déchargeaient sur les chirurgiens de toute intervention nécessitant l'emploi de la main ou de certains instruments [[E. LECLAIR, *Histoire de la chirurgie...*, p. 9; Fr. VAN LANGENDONCK, *La pratique de la médecine dans nos provinces avant la révolution française*, dans LE SCALPEL, 84e année, n° 10, 1931, p. 152 - 153; M. BARIETY et Ch. COURY, *Histoire de la médecine*, p. 392; R. DARQUENNE, *L'obstétrique ...*, p. 193.]]. Ce ne fut qu'au XVIIIe siècle que l'ascension sociale des chirurgiens fut consacrée et leur art élevé à la dignité de profession libérale[[J. RIGAL, *La communauté des maîtres chirurgiens jurés de Paris au XVIIe et au XVIIIe siècle*, Paris, 1936, p. 94 et ss. ; R. DARQUENNE, *L'obstétrique ...* p. 194 - 195.]].

Le magistrat devait aussi assurer l'organisation du service de lutte contre les maladies contagieuses. Aussi, parmi les médecins et chirurgiens, une place particulière doit-elle être donnée à ceux chargés de soigner les malades atteints de la peste. A Mons, ce praticien n'apparut que dans le premier quart du XVIe siècle, lors de l'épidémie qui éclata en Hainaut en 1514 [[A. V. M., Compte, 1514/1515, f°49v°; A. V. M., Compte, 1515/1516, f°61v°; A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°155v°. - Pour ce qui concerne les chirurgiens de la peste, nous nous permettons de renvoyer à la communication que nous avons présentée au 7e Congrès Benelux d'Histoire des Sciences qui s'est tenu à Gand du 18 au 21 octobre 1973, intitulée: *Les chirurgiens de la peste à Mons au XVIe siècle* dans JANUS, t. LX, 1973, pp. 101-113.]]. Le Hainaut connut des épidémies de peste bien avant le XVIe siècle. Une des plus cruelles éclata au milieu du XIVe siècle. La peste noire, peste bubonique avec inflammation des ganglions, compliquée de symptômes pulmonaires, vint d'Orient. En Hainaut, elle fut d'une virulence exceptionnelle au cours de l'été de 1349. Elle frappa surtout

le sud et le centre du comté, tandis que sa partie septentrionale était relativement épargnée [[G. SIVERY, *Le Hainaut et la peste noire*, dans MEMOIRES ET PUBLICATIONS DE LA SOCIETE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, t. LXXIX, 1965, p. 444.]]. Un demi-siècle plus tard, en 1400 et en 1401, une nouvelle épidémie décima le Hainaut; elle fut particulièrement violente de juin à septembre 1400, puis elle décrut pour disparaître complètement au cours de l'année 1401 [[Sur cette épidémie, voir G. DECAMPS, *La maladie contagieuse de 1400 - 1401 à Mons et dans le Hainaut*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DE MONS, t. XLI, 1912, p. 133 - 156.]]. Il appartenait au magistrat urbain de mettre sur pied un service destiné à combattre les maladies contagieuses et singulièrement la peste. Déjà pendant l'épidémie de 1348, des mesures contre la contagion furent prises pour la première fois. Les autorités montoises firent construire de petites loges pour les malades le long de la Trouille, près de la Porte de la Guérite et on se servit, pour permettre aux pestiférés d'assister à la messe, d'une chapelle dédiée à saint Pierre, située entre la ville et le village d'Hyon, sur un pré appartenant à l'abbaye de Lobbes [[F. HACHEZ, *Les fondations charitables de Mons*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DE MONS, t. Ier, 1857, p. 189; L. DEVILLERS, *La procession de Mons*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DE MONS, t. Ier, 1857, p. 114.]]. Ce ne fut toutefois qu'au XVIe siècle qu'un chirurgien fut officiellement rétribué par la ville pour soigner les pestiférés. Au milieu du XVIe siècle, ce praticien touchait 200 livres par an en temps d'épidémie et 100 livres en temps ordinaire [[Voir le contrat passé entre Bernardin Le Tondeur et la ville de Mons le 8 juillet 1557; A. V. M., Charte n° 700. Cet acte est publié partiellement par A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique sur les épidémies et épizooties qui ont régné en Hainaut à diverses époques, de 1006 à 1832* (Variétés Historiques, n° 4), Bruxelles, 1844, p. 19-20. Nous avons publié ce texte intégralement en annexe de notre article déjà cité sur les chirurgiens de la peste à Mons au XVIe siècle.]]. Il n'était accepté qu'après avoir subi un examen d'ailleurs très sommaire puisqu'il devait surtout prouver son habileté dans l'art de la saignée [[A.V.M., Compte, 1554/1555, f°232v°: « A maistre Olivier du Rieu et Anthoine Mauclercq, chirurgiens, pour leur salaire d'avoir assisté et esté present a l'examen de maistre Bernardin Le Tondeur, esleu et receu a saigneur de peste, qu'alors il saignya ung compaignon...»]]. Au XVIIe siècle, les appointements du chirurgien de la peste étaient plus importants: 300 livres par an et un supplément de 200 livres en période d'épidémie [[Voir le contrat passé entre la ville de Mons et Thierry de Bailleul le 18 décembre 1628; ARCHIVES DE L'ETAT A MONS (A. E. M.). *Archives Locales*, P. 1070 bis.]].

Les médecins pensionnaires

BRAY (Nicolas de).

Il est le plus ancien médecin pensionnaire mentionné dans les comptes de la ville de Mons. Clerc marié du diocèse de Cambrai, maître es-arts et licencié en médecine, il fut médecin du comte de Namur qui, en 1378, demanda pour lui une dispense au pape, lui permettant d'être promu à la maîtrise en médecine [[E. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, t. II, Paris, 1936, p. 573; K. HANQUET, *Documents relatifs au Grand Schisme. Textes et analyses*, t. Ier, Suppliques de Clément VII (1378 - 1379). Rome, Bruxelles, Paris, 1924, p. 206 (Analecta Vaticano - Belgica, vol. VIII); voir aussi R. WELLENS, *Nicolas de Bray*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, p. XLI, Bruxelles, 1979, col. 44-45.]]. Il est cité à Mons en qualité de médecin pensionnaire à partir de 1397, aux appointements de 10 livres par an[[A. V. M., Compte, 1397/1398, f°11r°.]]. Toutefois, son nom apparaît déjà dans les comptes, sans mention de profession, dès 1383 et on peut supposer qu'il fut employé par la ville à partir de cette date [[A. V. M., Compte, janvier-août 1383, f°8r°.]]. Il habitait à Mons, au Rivage [[CH. GENDEBIEN et E. DONY, *Les de Bray*

ou du Bray. Recherches généalogiques et historiques, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DE MONS, t. XLIV, 1919, 150 p. (p. 68-69).]]. Ce médecin paraît devoir être confondu avec « maistre Nicolle », médecin en titre d'Albert et de Guillaume de Bavière et attaché spécialement, de 1407 à 1409, à la personne de Jacqueline de Bavière et de son époux Jean de Touraine, dauphin de France [[G. WYMANS, *Médecins et médecines en Hainaut au début du XV^e siècle*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DU CANTON DE SOIGNIES, t. XIX, 1959- 1960, p. 58 - 59.]]. Il mourut le 13 mai 1414 [[A. V. M., *Compte*, 1413/1414, f°23v°.]] et ses funérailles furent célébrées en la paroisse de Saint-Germain à Mons [[CH. GENDEBIEN et E. DONY, *Les de Bray...*, p. 69.]]. On lui connaît deux enfants, dont l'aîné, Jean, fut épicier et maître-apothicaire à Mons [[CH. GENDEBIEN et E. DONY, *Les de Bray...*, p. 70.]].

HERBAUT (Gilles).

D'origine picarde, licencié puis maître de la Faculté de Médecine de Paris en 1396, il siégea parmi les maîtres-régents en 1397/1398 [[E. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique ...*, t. Ier, Paris, 1936, p. 198.]]. Il vint de Paris à Mons en 1396/1397 et y passa trois jours avant d'être reçu l'année suivante en qualité de médecin pensionnaire aux appointements de 50 livres par an [[A. V. M., *Compte*, 1396/1397, f°12V°; A. V. M., *Compte*, 1397/1398, f°11r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à la fin de l'année 1422 et fut remplacé par un nommé « maître Richard » [[A. V. M., *Compte*, 1422/1423, f°27r°; G. WYMANS, *Médecins et médecines ...*, p. 64.]].

RICHARD (maître).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 2 décembre 1422, en remplacement de Gilles Herbaut, aux appointements annuels de 30 livres [[A. V. M., *Compte*, 1422/1423, f°23r°; G. WYMANS, *Médecins et médecines ...*, p. 64.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'à sa mort survenue en juillet 1425 [[A. V. M., *Compte*, 1424/1425, f°25v°.]] et fut remplacé par Guillaume le Hollandais [[A. V. M., *Compte*, 1425/1426, f°24r°.]].

HOLLANDAIS (Guillaume le).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 21 août 1426, suite au décès de « maître Richard », aux appointements de 30 livres par an [[A. V. M., *Compte*, 1425/1426, f°24r°; A. V. M., *Compte*, 1426/1427, f°23r°.]]. Il resta en fonction jusqu'en 1429 [[A. V. M., *Compte*, 1428/1429, f°27r°.]].

LEMAIRE (Robert).

Originaire d'Amiens, cité comme médecin pensionnaire en 1435 et en 1436 [[A. V. M., *Compte*, 1435/1436, f°22V°.]]. Il est mentionné comme maître es-arts et en médecine à Amiens de 1444 à 1447 [[E. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique ...*, t. II, Paris, 1936, p. 713.]].

HEPPIGNIES (Obert de), dit de Binche.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 3 avril 1436, aux appointements annuels de 10 livres [[A. V. M., *Compte*, 1435/1436, f°22v°.]]. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, le 25 septembre 1464 [[A. V. M., n° 1296, *Registre aux résolutions*, 1425/1466, f°437r°; A. V. M., *Compte*, 1463/1464, f°20r°.]].

CLAMECY (Philippe de).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire aux appointements de 8 livres par an; il exerça ses

fonctions de 1441 à sa mort survenue en 1446 [[A. V. M., Compte, 1441/1442, f°20r°; A. V. M., Compte, 1445/1446, f°21v°.]].

NEELE (Zébart de).

Fils de Jean Zeberti de Neele, dit aussi Jean de Breda [[Jean de Neele, père de Zébart de Neele, clerc du diocèse de Liège et maître es-arts, étudia la médecine à Paris. En 1408, il fut reçu bachelier en médecine, licencié et maître en médecine en 1410. Il s'établit à Breda, sa ville natale, d'où, en 1426, il fut appelé à Louvain pour y occuper la chaire de médecine à l'Université nouvellement créée. Il entra en fonction en septembre 1426, cessa d'enseigner en septembre 1429 et reprit ses cours en septembre 1431. Il figura pour la dernière fois sur la liste des paiements en juin 1439; E. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique ...*, t. II, Paris, 1936; p. 505; E. REUSENS, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain (1425 - 1797)*, dans ANALECTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DE LA BELGIQUE, 2e série, t. XIV (XXXe de la collection), 2e livraison, Louvain, 1903, p. 191 - 194.]]. Il s'inscrivit à l'Université de Louvain, probablement en 1427 [[E. REUSENS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. Ier (1426 - 30 août 1453). Bruxelles, 1903, p. 258 et 371.]]. Il fut reçu à Mons en qualité de médecin pensionnaire le 17 février 1442, aux appointements annuels de 40 livres [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°181r°; A. V. M., Compte, 1441/1442, f°20r°; A. V. M., Compte, 1442/1443, f°19r°.]], somme qui fut portée à 52 livres en mai 1448 [[A. V. M., Compte, 1447/1448, f°19v°; A. V. M., Compte, 1448/1449; f°19r°.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'à sa mort en mai 1463 [[A. V. M., Compte, 1462/1463, f°21r°.]].

ADRIEN (Hugues).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 8 juillet 1497, aux appointements annuels de 10 livres [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°300r°.]]. Il resta en fonction jusqu'en 1520 [[A. V. M., Compte, 1519/1520, f°46r°.]].

PESQUERIE (Jean de).

Venu d'Anvers à la demande des échevins de Mons pour soigner surtout les malades atteints de la peste. Il n'exerça ses fonctions que pendant deux mois, jusqu'au 2 décembre 1523 [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°65v°; A. V. M., Compte, 1523/1524, f°64v°v.]].

CLERCQ (Olivier le).

Né à Mons, reçu en qualité de médecin pensionnaire aux appointements de 50 livres par an; il occupa ce poste de 1523 à sa mort survenue en 1525 [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°133v°, 135v°, A. V. M., Compte, 1522/1536, f°202v°.]].

GHISEBERT (maître).

Originaire de Diest, il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 30 septembre 1525, aux appointements annuels de 120 livres [[(55) A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°137v°.]]. Il resta en fonction jusqu'en 1528.

BYENS (Nicolas).

Originaire de Breda, il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 12 septembre 1528, aux appointements annuels de 60 livres [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°201v°.]], somme qui fut portée à 100 livres le 19 décembre suivant [[A. V. M., N° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°208v°; A. V. M., Compte, 1528/1529, f°38r°.]]. En 1552/1553, il est signalé comme travaillant à l'hôpital de Saint-Ladre à Mons [[Maison

Losseau de Mons, Papiers Decamps, n° 10, Hôpital Saint-Ladre, titres et comptes, 1338 - 1701. Je dois ce renseignement à l'amabilité de mon collègue, M. W. De Keyzer, Assistant aux Archives de l'Etat à Mons.]]. Le 8 octobre 1533, il épousa à Mons, Marie Masselot [[A. E. M., Contrats, C. M. n° 1989. Le testament de Marie Masselot, veuve de Nicolas Byens, en date du 22 juillet 1578, est également conservé; A. E. M., Contrats, T. n° 1573.]]. Il mourut le 8 septembre 1571 [[A. V. M., n° 1302, Registre aux résolutions, 1559/1575, f°286v°; A. V. M., Compte; 1570/1571, f°90v°.]].

DIEPENBEEK (Corneille).

Originaire de Breda, il fit ses études à l'Université de Louvain où il s'inscrivit le 13 juin 1520 [[A. SCHILLINGS, *Matricule de l'Université de Louvain*, t. III (31 août 1485 - 31 août 1527), Bruxelles, 1958, p. 629 (n° 83).]]. Il vint à Mons vers 1530 et fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 8 octobre 1532, aux appointements annuels de 40 livres [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°287r°; A.V.M., Compte, 1532/1533, f°35v°; voir aussi A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique ...*, p. 17.]], somme qui fut portée à 60 livres par décision du conseil de ville du 28 novembre 1534 [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°345v°; A. V. M., Compte, 1534/1535, f°43v°.] pour être ramenée à 50 livres à partir de 1547 [[A. V. M., Compte, 1547/1548, f°111r° .]]. En 1552/1552, il est signalé comme donnant des soins aux malades de l'hôpital de Saint-Ladre à Mons [[Maison Losseau à Mons, Papiers Decamps, n° 10 (voir la note n° 58).]]. Il exerça ses fonctions jusque vers 1590 [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°407v° .]].

RDESPRETZ (Jean).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 15 janvier 1541, aux appointements de 30 livres par an [[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°129v°; A. V. M., Compte, 1541/1542, f°47v°. - Un nommé Jean Despretz ou Desprees s'inscrivit à l'Université de Louvain le 28 août 1533; il était originaire de Lille; A. SCHILLINGS, *Matricule*, t. IV (février 1528 - février 1569), Bruxelles, 1961, p. 94 (n° 231).]]. En 1552/1553, il travaillait aussi à l'hôpital de Saint-Ladre à Mons [[Maison Losseau à Mons, Papiers Decamps, n°10 (voir la note n°58)]. Il occupa le poste de médecin-pensionnaire jusqu'à sa mort survenue le 11 décembre 1559 [[A. V. M., Compte, 1559/1560, f°183v° .]].

SALOMON (Jean)

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 26 mars 1547, aux appointements de 6 livres par an [[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°300r°; A. V. M., Compte, 1560/1561, f°148v°.]]. En décembre 1559, cette somme fut portée à 50 livres, suite au décès de Jean Despretz [[A. V. M., n° 1302, Registre aux résolutions, 1559/1575, f°1v°; A. V. M., Compte, 1560/1561, f°148v°.]]. Il resta en fonction jusqu'au 15 juin 1569, date à laquelle le conseil de ville supprima sa pension [[A. V. M., Compte, 1568/1569, f°125v° .]]. En 1552/1553, il est signalé comme travaillant à l'hôpital de Saint-Ladre à Mons [[Maison Losseau à Mons, Papiers Decamps, n°10; (voir la note n° 58).]].

CRESPEAU

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 27 septembre 1571, en remplacement de Nicolas Byens, décédé, à charge de visiter deux fois par semaine les pauvres des hôpitaux et des bonnes maisons de la ville [[A. V. M., n° 1302, Registre aux résolutions, 1559/1575, f°286v°. - Un Pierre Crespeau, originaire de Soignies, s'inscrivit à l'Université de Louvain en août 1560; voir A. SCHILLINGS, *Matricule ...*, t. IV (février 1528 - février 1569). Bruxelles, 1961, p. 607 (n° 270).]].

VANDERPIET (Liévin).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire en 1573 ou en 1574, aux appointements de 50 livres par an [[A. V. M., Comptes des maltôtes, 1573/1574, fq°14v°. - Un Gantois du nom de Liévin Vanderpiet s'inscrivit à l'Université de Montpellier le 8 octobre 1531; il fut l'un des premiers professeurs de l'Université de Douai; voir M. GOURON, *Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier (1502 - 1599)*, Genève, 1957, p. 64 (n°1028); F.-A.

SONDERVORST, *Les relations entre l'Ecole médicale de Montpellier et la Belgique au cours des siècles*, dans LE SCALPEL, 113e année, n° 50, décembre 1960, p. 1074.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'au 7 janvier 1591, date de sa mort et fut remplacé par Louis Dupret [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°407r°, 416v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1590/1591. F°54v°.]].

HERTAIN (Antoine).

Cité en qualité de médecin pensionnaire de 1573 à 1577, aux appointements annuels de 50 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1573/1574, f°14v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1576/1577, f°34v°.]].

COSPEAU (Louis).

Né à Mons, il fit ses études à l'Université de Montpellier où il s'inscrivit le 18 octobre 1565 [[M. GOURON, *Matricule de l'Université de Médecine...*, p. 163 (n° 2553).]]. Il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire de Mons le 23 mars 1577, suite au départ d'Antoine Hertain, aux appointements de 50 livres par an [[A. V. M., n° 1303, Registre aux résolutions, 1575/1579, f°110v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1578/1579, f°41v°.]]. Chaque mois, il était tenu de visiter les malades de l'hôpital de Saint-Nicolas [[A. V. M., n° 1303, Registre aux résolutions, 1575/1579, f°110v°.]]. Il mourut le 5 juillet 1587 et fut remplacé par Jacques Byens [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°296r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1586/1587, f°39v°.]].

BYENS (Jacques).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 18 juillet 1587, suite au décès de Louis Cospeau, aux appointements de 50 livres par an [[A. V. M., n°1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°296r°; A.V.M., Compte des maltôtes, 1587/1588, f°55r°.]]. Certains jours, il était chargé de visiter les malades de l'hôpital de Saint-Nicolas [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°296r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 3 décembre 1596 [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1596/1597, f°67r°.]].

DUPRET (Louis).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 9 février 1591, suite au décès de Liévin Vanderpiet, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°405r°, 416v°, 418v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1593/1594, f°50v°.]]. En octobre 1590, il avait déjà postulé la place vacante par Corneille Diepenbeek [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°407r°.]]. Par décision du conseil de ville du 23 décembre 1596, sa pension annuelle fut portée à 50 livres [[A. V. M., n° 1309, Registre aux résolutions, 1593/1600, f°138r°.]]. Il mourut le 5 février 1631 [[Ville de Mons, Table des Décès, t. 2, p. 746.]].

HUVETIER (Thomas le), dit Ferrarius.

Résidant à Avesnes, il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 9 février 1591, aux appointements de 50 livres par an [[A. V. M., n° 1307, Registre aux résolutions, 1581/1593, f°418r°v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1593/1594, f°54r°.]].

BERLAER (Jacques).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 23 décembre 1596, aux appointements annuels de 50 livres [[A. V. M., n° 1309, Registre aux résolutions, 1593/1600, f°137v°.]]. En 1596 et en 1597, il soigna des malades atteints de la peste et reçut en récompense une coupe en argent [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1598/1599, f°36r°v°.]]. Il mourut le 7 novembre 1600 [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1600/1601, f°18r°v°.]].

GEMMA (Philippe).

Né vers 1562, fils de Corneille Gemma et petit-fils du célèbre géographe Gemma Frisius, il s'inscrivit à l'Université de Louvain en 1578 ou en 1579 et devint bachelier en médecine en 1583. Admis au conseil de l'Université en 1588, il alla ensuite s'installer à Mons où il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 23 décembre 1596, aux appointements annuels de 50 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1597/1598, f°79r°. - Voir aussi F. VAN ORTROY; *Bio-bibliographie de Gemma Frisius, fondateur de l'Ecole belge de géographie, de son fils Corneille et de ses neveux, les Arsenius*, dans MEMOIRES DE LA CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES DE L'ACADEMIE ROYALE DE BELGIQUE, coll. in-8°, 2° série, t. XI, 1920, p. 119 - 120; voir aussi N.G.-J. ELOY, *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne*, t. II, Mons, 1778, p. 324.]].

LEFEBVRE (Aldebert).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 8 février 1620 [[A. V. M., n° 1311, Registre aux résolutions, 1608/1624, f°281r°.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'en avril 1654, date à laquelle il se retira pour cause de maladie et proposa son fils Nicolas pour le remplacer [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°1r°.]]. Il mourut peu de temps après, le 12 mai 1654 [[Ville de Mons, table des Décès, t. 4, p. 204.]].

HERLEM

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 8 février 1620, aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., n° 1311, Registre aux résolutions, 1608/1624, f°281r°.]]. Il mourut le 30 mars 1673[[Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 508.]].

SPINOY (Philippe).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 30 mai 1622, aux appointements annuels de 50 livres[[A. V. M., n° 1311, Registre aux résolutions, 1608/1624, f°395v°.]]. Il mourut le 7 décembre 1653 [[Ville de Mons, table des Décès, t. 5, p. 528.]].

DUMORTIER.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 3 septembre 1630, aux appointements annuels de 50 florins [[A. V. M., n° 1314, Registre aux résolutions, 1629/1638, f°32r°.]]. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort survenue le 15 juillet 1655 et fut remplacé par Adrien Cospeau [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°20v°; Ville de Mons, Table des Décès, t. 2, p. 713.]].

LEFEBVRE (Nicolas).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 10 avril 1654, en remplacement de son père Aldebert [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°35r°.]]. Il mourut le 8 août 1667 [[Ville de Mons, table des Décès. t. 4, p. 205.]].

BRIQUET.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 10 avril 1654, suite au décès de Philippe Spinoy [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°1r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°35r°.]]. Il prêta serment le 7 octobre de cette année [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°1r° .]], resta en fonction jusqu'en janvier 1658 et fut remplacé par le docteur Louchier [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°121v° .]].

HASNON.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 18 août 1654, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°4v° .]].

COSPEAU (Adrien).

Né à Mons, le 5 février 1618 [[Ville de Mons, table des Baptêmes, t. 2, p. 374.]], fils du jurisconsulte Pierre Cospeau, avocat à la Cour Souveraine de Hainaut, et de Catherine Cousin. En 1654, il postula déjà la place de médecin pensionnaire vacante suite au décès du docteur Spinoy, mais il ne fut pas retenu [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°1r° .]]. Ce ne fut que le 17 juillet 1655 qu'il fut nommé à ce poste, en remplacement du docteur Dumortier[[A. V. M., n° 316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°20v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°39V° .]]. En 1658, il publia à Mons, chez la veuve de Jean Havart, un ouvrage intitulé « De Febre maligna, sive de febre horum temporum dialogus » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons depuis 1580 jusqu'à nos jours*, Mons, Bruxelles, 1858, p. 311 (n° 354).]]. Le 9 juin 1650, il épousa Françoise Debraine[[Ville de Mons, table des Mariages, t. Ier, p. 478.]]. Il mourut le 17 août 1684 [[Ville de Mons, table des Décès, t. Ier, p. 713. - Sur ce médecin, voir A. MATHIEU, *Biographie montoise*, Mons, 1848, p. 290; T.-A. BERNIER, *Dictionnaire biographique du Hainaut*, Angre, 1871, p. 47; E. MATTHIEU, *Biographie du Hainaut*, t. Ier, Enghien, 1902 - 1905, p. 139 - 140; R. WELLENS, *La littérature médicale à Mons aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans MEMOIRES ET PUBLICATIONS DE LA SOCIETE DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES DU HAINAUT, t. 88, 1977, p. 37; R. WELLENS, *Adrien Cospeau*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XLI, 1979, col. 140.]].

LOUCHIER.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 25 janvier 1658, en remplacement du docteur Briquet [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°121v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/2744, f°50r° .]] Il resta en fonction jusqu'en juillet 1708 et, le 13 juillet de cette année, il fut remplacé par le docteur Bernard [[A. V. M., n° 1320, Registre aux résolutions, 1698/1717, f°225v°, 226r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1707/1708, f°28r°.]].

PIART.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 24 décembre 1666 aux appointements de 100 livres par an . Il exerça ses fonctions vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année 1674 et fut remplacé par le docteur Delsame [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1664/1679, f°201v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°80r° .]].

COUVREUR (Houdart).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 27 novembre 1668, suite au décès de Nicolas Lefebvre, aux appointements de 50 florins par an [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1664/1679, f°72r° .]]. Il exerça ses fonctions jusqu'à sa mort, le 3 février 1675 et

fut remplacé par son frère Jacques-François [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1664/1679, f°203v°; Ville de Mons, Table des Décès, t. Ier, p. 746.]].

DELSAME.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 2 janvier 1675, suite au décès du docteur Piart [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1664/1679, f°201v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°80r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 31 mai 1678 et fut remplacé par le docteur Jean O'Dwyer [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1664/1679, f°282r°; Ville de Mons, Table des Décès, t. 2, p. 325.]].

COUVREUR (Jacques-François).

Frère de Houdart Couvreur, il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 4 février 1675, aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., n° 1324, Analyses aux résolutions, 1664/1679, f°203v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°80r°.]]. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort, le 6 février 1690 et fut remplacé par le docteur Descamps [[A. V. M., n° 1318, Registre aux résolutions, 1680/1691, f°287v°, 288r°; Ville de Mons, Table des Décès, t. Ier, p. 747.]].

O'DWYER, ODUYER (Jean).

Né en Irlande vers 1620. Il vint dans les Pays-Bas pour suivre les cours à la Faculté de Médecine de l'Université de Louvain, puis il s'établit à Mons. Après avoir servi comme médecin dans les armées du roi d'Espagne, il revint à Mons et fut nommé médecin pensionnaire le 2 juin 1678, suite au décès du docteur Delsame [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1664/1679, f°282r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°89r°.]]. En 1686, il publia à Mons, chez Gilles-Ursmer Havart un ouvrage dirigé contre les abus et les dangers de l'exercice illégal de l'art de guérir, intitulé « Querela medica, seu planctus medicinae modernae status » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 318 (n° 372).]]. Il exerça ses fonctions jusqu'à sa mort survenue le 25 octobre 1708 [[Ville de Mons, Table des Décès, t. 4, p. 807.]]. Il fut remplacé par le docteur Warnotte [[A. V. M., n° 1320, registre aux résolutions, 1698/1717, f°229r°; sur ce médecin, voir L. DEVILLERS, *Jean O'Dwyer*, dans *BIOGRAPHIE NATIONALE*, t. XVI, Bruxelles, 1901, col. 82 et N.-F.-J. ELOY, *Dictionnaire historique...*, t. III, Mons, 1778, p. 414; voir aussi R. WELLENS, *La littérature médicale à Mons...*, pp. 37-38.]].

DESCAMPS.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 9 février 1690, en remplacement de Jacques-François Couvreur, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., n° 1318, Registre aux résolutions, 1680/1691, f°287v°, 288r°, A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°155r°.]]. Il était notamment chargé de donner des soins aux malades des hôpitaux de Saint-Nicolas et de l'Enfant-Jésus [[A. V. M., n° 1318, Registre aux résolutions, 1680/1691, f°287r°, 288r°.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'en 1723.

WOLFF.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 3 juillet 1694, aux appointements annuels de 100 livres, à charge de s'occuper aussi des malades de l'hôpital de l'Enfant-Jésus [[A. V. M., n° 1319, Registre aux résolutions, 1691/1698, f°95v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°129v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1699/1700, f°26v°.]]. Il resta en fonction jusqu'en 1743 ou 1744 [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1743/1744, f°20r°.]].

BERNARD.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 13 juillet 1708, en remplacement du docteur Louchier [[A. V. M., n° 1320, registre aux résolutions, 1698/1717, f°225v°, 226r°.]], aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1708/1709, f°26r°.]]. Il occupa ce poste jusque vers 1716 et fut remplacé par le docteur Duclos [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1716/1717, f°32v°, 33r°.]]. Il avait épousé Marie-Anne Martin et mourut le 12 mai 1733 [[Ville de Mons, Table des Décès, t. 1er, p. 214.]].

WARNOTTE (François).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 15 novembre 1708, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., n° 1320, Registre aux résolutions, 1698/1717, f°228v°, 299r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°149v°; A.V.M., Compte des maltôtes, 1708/1709, f°26r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 6 ou le 7 juin 1710 [[Ville de Mons, Table des Décès, t. 5, p. 765; A. V. M., Compte des maltôtes, 1709/1710, f°25v°.]].

TENERY.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 14 juin 1710, suite au décès du docteur Warnotte, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., n° 1320, Registre aux résolutions, 1698/1717, f°264v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°152r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1710/1711, f°29v°.]]. Il resta en fonction jusqu'à son décès, le 21 février 1713 et fut remplacé par Charles-Pierre O'Dwyer [[A. V. M., n° 1320, Registre aux résolutions, 1698/1717, f°308v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1712/1713, f°28V°; Ville de Mons, Table des Décès, t.5, p. 583]].

O'DWYER, ODUYER (Charles-Pierre).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 24 février 1713, en remplacement du docteur Tenery, aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., n° 1320, Registre aux résolutions, 1698/1717, f°310r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°156r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1712/1713, f°28V°.]]. Il occupa cette fonction jusqu'à sa mort, le 25 mai 1722 [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1721/1722, f°30v°; Ville de Mons, Table des Décès, t. 4, p. 807.]]et fut remplacé par le docteur Larminal [[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°129r°, 133v°.]].

DUCLOS (Joseph-Théodore).

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 31 décembre 1716, en remplacement du docteur Bernard, aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1716/1717, f°32v°, 33r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1717/1718, fq°28v°.]]. Il mourut le 20 novembre 1724 [[Ville de Mons, Table des Décès, t. 2, p. 647.]]et le 20 décembre, sa place fut vacante[[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°161v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1723/1724, f°161v°.]]. Le 22 décembre 1724, il fut remplacé par Dieudonné-Joseph de Roechoudt, dit Roucart [[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°161v°.]].

LARMINAL.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 17 septembre 1722, aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°133v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°167r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1722/1723, f°31r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort en mai 1746 et fut remplacé par les

docteurs Delcourt et Jacquelart [[A. V. M., n° 1323, Registre aux résolutions, 1742/1751, f°56v°, 57r°.]].

MARTINEL.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 18 juin 1723, suite au décès du docteur Descamps, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°143v°; A. V. M., compte des maltôtes, 1723/1724, f°30v°.]]. En septembre 1722, il posa sa candidature à la place laissée vacante par Charles- Pierre O'Dwyer, mais ne fut pas retenu [[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°133v°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort en décembre 1752 et fut remplacé par Nicolas-François-Joseph Eloy [[A. V. M., n° 1325, Registre aux résolutions, 1751/1768, f°17v°, 18r°.]].

ROECHOUDT (Dieudonné-Joseph de), dit Roucart.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 22 décembre 1724, en remplacement du docteur Duclos, aux appointements annuels de 100 livres[[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°161v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°168r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1723/1724, f°30v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1724/1725, f°32v°.]] . Il mourut aux environs de juin 1768 et fut remplacé par le docteur Griez [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°3r°v°.]].

DELCOURT.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 26 mai 1746, en remplacement du docteur Larminal. Le choix de la ville s'arrêta aussi sur le docteur Jacquelart. Les deux médecins se mirent d'accord pour partager la pension et les obligations de donner des soins aux malades de l'hôpital de Saint-Nicolas [[A. V. M., n° 1323, Registre aux résolutions, 1742/1751, f°57r°.]. Parmi les candidats qui se présentèrent se trouvait notamment le docteur Eloy.]]. En 1770, ses appointements étaient de 50 livres par an [[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49v°.]]. Il mourut dans le courant de l'année 1770 [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 178/1794, f°30r°.]].

JACQUELART.

Reçu en qualité de médecin pensionnaire le 26 mai 1746, suite au décès du docteur Larminal. Le choix de la ville se porta aussi sur le docteur Delcourt et les deux médecins se mirent d'accord pour partager la pension du défunt ainsi que ses obligations à l'hôpital de Saint-Nicolas[[A. V. M., n° 1323, Registre aux résolutions, 1742/1751, f°57r°.]]. En 1770, sa pension annuelle était de 150 livres [[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49r°.]]. En juin 1758, il fut chargé, avec le docteur Griez, de mener une enquête sur une maladie qui régnait à Ellezelles [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 30.]]. Il resta en fonction jusqu'à la fin de l'année 1772, car le 2 décembre, sa place fut déclarée vacante [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°44r°.]].

ELOY (Nicolas-François-Joseph).

Né à Mons le 20 septembre 1714, fils de Pierre-Joseph Eloy et d'Anne-Marie Hardempont [[Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 5, p. 4.]], il fit ses humanités au collège de Houdain et étudia la médecine à l'Université de Louvain où il fut reçu docteur le 3 septembre 1736. Il se rendit ensuite à Paris où il suivit les cours de Lemery, de Jussieu, d'Astruc et d'Andry. Il y fréquenta aussi assidûment les amphithéâtres de l'Hôtel-Dieu et de la Charité. Revenu dans sa ville natale en octobre 1737, il y postula en mai 1746 la place de médecin pensionnaire laissée vacante par le décès du docteur Larminal, mais ne fut pas retenu [[A. V. M., n° 1323, Registre aux résolutions, 1742/1751, f°57r°.]]. Il fut plus heureux six ans plus tard: le 16 décembre

1752, il fut reçu en remplacement du docteur Martinel, aux appointements annuels de 150 livres[[A. V. M., n° 1325, Registre aux résolutions, 1751/1768, f°18r°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49r°.]]. Par lettres patentes du 1er décembre 1754, la princesse Anne-Charlotte de Lorraine se l'attacha comme médecin-conseil et le prince Charles-Alexandre de Lorraine lui accorda la même confiance et le même titre. Eloy fut l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages scientifiques. En 1750, il publia à Mons, chez Pierre-Jean-Joseph Plon ses « Réflexions sur l'usage du thé, dans lesquelles, après avoir fait l'histoire de cette boisson étrangère, on donne les précautions nécessaires pour la prendre avec avantage » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 457 (n° 714).]]. L'année suivante, il publia des « Réflexions sur une brochure intitulée : Apologie du thé pour servir d'étrennes à l'auteur de cet ouvrage ». Cette brochure, parue également à Mons chez Plon était une réponse d'Eloy à la critique faite par un auteur anonyme de la dissertation qu'il avait publiée l'année précédente pour signaler les dangers de l'usage du thé [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 458 (n° 715).]].

Eloy participa aussi à la rédaction du « Codex medicamentarius amplissimi senatus montensis auctoritate munitus », paru à Mons, chez Henri Bottin, en 1755. L'ouvrage était dédié aux magistrats de la ville de Mons et fut composé, outre Eloy, par Roechoudt, Delcourt et Jacquelart. Il donna lieu à une vive polémique et à une critique acerbe contre Eloy qui fut imprimée à Maubeuge, chez Nicolas Wilmet, en 1755 [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 468 (n° 751). Signalons qu'Eloy est aussi l'auteur d'un manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque de Mariemont, relatif à une nouvelle pharmacopée montoise: « Codex Medicamentarius ad usum officinarum Hannoniae Generalium ejusdem provinciae comitiorum jussi concinatus et Editus ». Cet ouvrage est cité par M. FRANCAERT, *Deux manuscrits du chanoine Eloy conservés à Mons*, Mons, 1973, *Société des Bibliophiles belges séant à Mons*, n° 48, p. 13.]]. En 1755 également parut chez J.-F. Bassompierre à Liège, l'œuvre principale d'Eloy: son « Dictionnaire historique de la Médecine » en deux volumes. Une deuxième édition, en quatre volumes, sortit des presses de Henri-Joseph Hoyois en 1778, sous le titre « Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons*, p. 497-498 (n° 849).]]. Cet ouvrage que l'auteur ne considérait que comme un extrait des livres qu'il prit pour guides, renfermait cependant une foule d'idées jusqu'alors inédites et retraçait, d'une manière concise, l'histoire des progrès de la médecine. Dans le discours préliminaire, il s'attachait particulièrement à montrer les dangers de l'esprit de système et de la manie de généraliser. Les notices des médecins, leur biographie et le catalogue de leurs ouvrages étaient fait, en général, avec soin et impartialité. Cette œuvre valut à Eloy de devenir membre correspondant de l'Académie de Médecine de Paris. En 1780, Eloy publia à Mons, chez Henri-Joseph Hoyois, un « Mémoire sur la marche, la nature, les causes et le traitement de la dyssenterie qui a régné dans plusieurs cantons de la province de Hainaut en 1779 » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 502 (n° 863)]. Dans le préambule, Eloy souligne le fait que tous les médecins sont d'accord sur l'avantage que l'on tire de l'observation pendant les épidémies. Celles-ci peuvent disparaître et il importe de transmettre les renseignements obtenus aux successeurs. C'est pourquoi Eloy consigna dans cet ouvrage tout ce qu'il avait pu remarquer à ce sujet [[Sur ce mémoire, voir C. BROECKX, *Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le XIXe siècle*, Bruxelles, 1838, p. 271-272.]]. En juillet 1781, Eloy rédigea, avec les médecins Griez, Duvivier et Honnorez, un mémoire sur les travaux urgents à exécuter à l'hôpital de Saint-Nicolas, dans l'intérêt des malades [[L. WELLENS - DE DONDER et R. WELLENS, *L'hôpital de Saint-Nicolas à Mons à la fin du XVIIIe siècle*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DU CANTON DE SOIGNIES, t. XXII, 1963, p. 123-127.]]. La même année, il publia, toujours chez Henri-Joseph Hoyois à Mons, un ouvrage intitulé « Examen de

la question médico-politique : si l'usage habituel du caffè (sic) est avantageux ou doit être mis au rang des choses indifférentes à la conservation de la santé; s'il peut se concilier avec le bien de l'Etat dans les Provinces Beligues; ou s'il est nuisible et contraire à tous égards » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 507-508 (n° 878).]].

Le 20 juin 1741, Eloy épousa Jeanne-Marguerite Migeot, fille du dernier typographe montois de ce nom [[Ville de Mons, Table de Mariages, t. 2, p. 592.]]. Il exerça ses fonctions de médecin pensionnaire jusqu'à sa mort survenue le 12 mars 1788 [[Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 4. - Sur Eloy, voir C. BROECKX *Essai sur l'histoire de la médecine...*, p. 116-118; A. MATHIEU, *o.a.*, p. 149-154; T.- A.-BERNIER, *o.c.*, p. 78; A. VANDER MEERSCH, *Nicolas-François-Joseph Eloy*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. VI, Bruxelles, 1878, col. 560-562; E. MATHIEU, *o.c.*, t. Ier, p. 264-265; voir aussi NOUVELLE BIOGRAPHIE GENERALE publ. par Didot frères, s.l.d. de Hoefer, t. XV, Paris, 1856, col. 906-907; voir aussi R. WELLENS, *La littérature médicale...*, pp. 43-47; R. WELLENS, *Documents relatifs à Nicolas-François-Joseph Eloy, médecin hennuyer du XVIIIe siècle*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DU CANTON DE SOIGNIES, t. XXVIII, 1974-1976, pp. 137-148; R. WELLENS, *Nicolas-François-Joseph Eloy*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XLII, Bruxelles, 1981, col. 265-270.]]. Le 13 mars, sa place fut déclarée vacante et le 15 mars, Eloy fut remplacé par Léopold-Martin-Joseph Mauroy[[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, F°142r°v°.]].

GRIEZ (Michel-Joseph).

Né vers 1721, reçu en qualité de médecin pensionnaire le 8 juin 1768 en remplacement et Dieudonné-Joseph de Roechoudt, dit Roucart, aux appointements de 150 livres par an [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, F°3v°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49r°.]]. En juin 1758, il fut chargé, avec Jacquelart, de s'informer sur la nature d'une maladie qui s'était déclarée à Ellezelles [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 30.]] et, en juillet 1781, il rédigea avec Eloy, Duvivier et Honnorez, un mémoire sur les travaux urgents à faire à l'hôpital de Saint-Nicolas, dans l'intérêt des malades [[L. WELLENS - DE DONDER et R. WELLENS, *L'hôpital de Saint-Nicolas à Mons...*, p. 123-127.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 27 septembre 1783 et fut remplacé par Antoine Knapp [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, F°118v°; A. V. M., Compte de la trésorerie, 1783, f°49r°; A. E. M., Registres paroissiaux, Greffe de Mons, Mons (Sainte-Waudru), Décès de l'année 1783; Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 368.]].

DUVIVIER (Joseph-Maximilien).

Né à Mons, le 26 février 1728, fils de Martin Duvivier et de Marie-Jeanne Decamps [[Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 4, p. 800.]], il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 14 août 1770, suite au décès du docteur Delcourt, aux appointements de 150 livres par an [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°30v°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49v°.]]. En juillet 1781, il rédigea avec Eloy, Griez et Honnorez un mémoire sur les travaux urgents à faire à l'hôpital de Saint-Nicolas, dans l'intérêt des malades [[L. WELLENS - DE DONDER et R. WELLENS, *L'hôpital de Saint-Nicolas à Mons...*, p. 123-127.]]. Entre 1790 et 1792, il fut chargé avec Honnorez d'étudier une épidémie qui s'était déclarée dans certains villages du Hainaut [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 34.]] et, en 1792, encore, avec Honnorez, Mauroy et Knapp, il fit un rapport sur une dysenterie qui sévissait à Mons [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 34-35.]]. Le 15 août 1763, il épousa Marie-Thérèse Naveau et mourut à Mons le 30 juillet 1796 [[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 2, p. 588; A. MATHIEU, *o.c.*, p. 303.]].

HONNOREZ (Pierre-Lambert).

Né à Erquelinnes le 14 février 1738, fils de Lambert Honnorez et de Marguerite Bricourt [[A. E. M., Registres paroissiaux, Fonds I, n° 178, Baptêmes d'Erquelinnes (1622- 1782), p. 170.]], il fit ses études à l'Université de Louvain et fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 3 novembre 1772, suite au décès du docteur Jacquelart, aux appointements annuels de 150 livres [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°45r°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1773, f°46r°.]]. En juillet 1781, il rédigea avec Eloy, Duvivier et Griez un mémoire sur les travaux urgents à faire à l'hôpital de Saint-Nicolas à Mons, dans l'intérêt des malades[[L. WELLENS - DE DONDER et R. WELLENS, *L'hôpital de Saint-Nicolas à Mons...*, p. 123-127.]]. Entre 1790 et 1792, il fut chargé avec Duvivier d'étudier une épidémie qui s'était déclarée dans certains villages du Hainaut [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 34.]], et, en 1792, avec Duvivier, Knapp et Mauroy, il fit un rapport sur une épidémie de dysenterie qui s'était déclarée à Mons [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 34-35.]]. Il est l'auteur de deux ouvrages: « De Morbis chronicis », paru à Louvain en 1764 et « Avis sur l'usage des poêles à houille » (à l'hôpital de Saint-Nicolas), paru à Mons en 1801. Il mourut à Mons, le 21 mai 1809. [[A. E. M., Etat Civil (Mons), n° 702, Décès de l'année 1809, f°89v° (n° 266). - Sur ce médecin, voir A. MATHIEU, *o.c.*, p. 307; F. LOISE, *P. Honorez*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. IX, Bruxelles, 1886-1887, col. 442; Ch. ROUSSELLE, *Biographie montoise du XIXe siècle*, Mons, 1900, p. 136; E. MATHIEU, *o.c.*, t. Ier, p. 381.]].

KNAPP (Antoine).

Né à Mons le 18 juillet 1739, fils de Jean-Christophe Knapp et de Marie-Elisabeth Gérard [[Ville de Mons, table des Baptêmes, t. 6, p. 133. - Les Archives de l'Etat à Mons conservent l'avis de père et mère de Jean-Christophe Knapp et de Marie-Elisabeth Gérard; A. E. M., Contrats, A. P. M. n° 261.]], il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 6 octobre 1783, en remplacement du docteur Griez, aux appointements de 150 livres par an [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°118v°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1784, f°412r°v°.]]. Le 4 février 1766, il épousa Micheline-Marie Hennekinne [[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 344.]] et il mourut à Mons le 10 novembre 1822 [[A. E. M., Etat Civil (Mons), n° 709, Décès de l'année 1822, f°199v° (n° 590).]]. On lui doit la traduction française d'un ouvrage anglais intitulé « De la médecine » parue à Mons en 1821 [[Sur ce médecin, voir T.-A. BERNIER, *o.c.*, p. 210; V. JACQUES, *Antoine Knapp*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. X, Bruxelles, 1888-1889, col. 788; CH. ROUSSELLE, *Biographie montoise...*, p. 147; E. MATHIEU, *o.c.*, t. II, Enghien, 1903, p. 19.]].

MAUROY (Léopold-Martin-Joseph).

Né à Mons, le 26 août 1752, fils de Pierre-Joseph Mauroy et de Marie-Alexandrine Martinelle [[Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 7, p. 247.]], il fut reçu en qualité de médecin pensionnaire le 15 mars 1788, suite au décès du docteur Eloy, aux appointements annuels de 150 livres [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°142v°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1788, f°63r°.]]. Il occupa des fonctions importantes: associé national de la Société de Médecine de Paris, président du jury médical et membre du jury d'instruction publique. Mauroy avait la réputation d'être très érudit et il publia divers ouvrages. En 1778, il se signala par un travail paru à Louvain intitulé « De usu purgantium salubri et noxio in morborum medela » qui fut réimprimé en 1795. En 1800, il publia chez Henri-Joseph Hoyois fils, à Mons, un « Coup d'œil sur l'usage des poêles à houille, ou réponse à l'avis sur l'usage des prédits poêles »[[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 659 (n° 1227).]] et, en 1803, toujours chez Henri-Joseph Hoyois fils « Existe-t-il des circonstances dans lesquelles les secours moraux peuvent être considérés comme principaux

moyens curatifs ? ou Essai sur la question proposée par la Société médicale de Londres en l'année 1787 conçue en ces termes : Quelles sont les maladies qui peuvent être calmées ou guéries en excitant ou calmant des affections particulières de l'âme ? » [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 660 (n° 1230).]]. Cet ouvrage obtint une mention honorable au concours ouvert par la Société médicale de Londres. Mauroy joignit d'ailleurs l'exemple au précepte. A la suite d'une consultation avec son confrère, le docteur Bourlard, le 7 octobre 1802, il rédigea un avis tendant à conclure que les exorcismes et les prières seraient plus utiles que les secours de la médecine pour guérir une maladie dont étaient atteints les enfants d'un charpentier nommé Giroux. Peut-être Mauroy, au courant du mesmérisme, entrevit-il les théories modernes de la suggestion. En 1792, il fut chargé avec Duvivier, Honnorez et Knapp de faire un rapport sur une épidémie de dyssenterie qui s'était déclarée à Mons [[A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique...*, p. 34-35.]]. En collaboration avec Honnorez, Knapp, Preudhomme, Lefebvre et Willame, il rédigea le 15 janvier 1797, un « Précis de la maladie épizootique qui règne actuellement dans la commune de Mons ». C'était un recueil de moyens préservatifs et curatifs destinés à vaincre ce fléau. Il fut adopté par l'Administration centrale du Département de Jemappes et diffusé dans toute la province. L'Administration centrale du Département de la Lys l'adopta aussi et, en séance du 8 ventôse an V (26 février 1797) en ordonna l'impression [[Ce renseignement nous a été aimablement communiqué par le docteur R. DARQUENNE.]]. Mauroy collabora aussi à la rédaction d'un « Formularum pharmaceuticarum codex ad usum nosocomiorum necnon indigentium aegrorum urbis Montensis », paru à Mons, chez Henri-Joseph Hoyois fils, en 1803 et réimprimé en 1811 [[H. ROUSSELLE, *Annales de l'imprimerie à Mons...*, p. 660 (n° 1231).]]. Le 5 juin 1786, Mauroy épousa Marie-Rose Perlau [[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 770.]]. Il mourut à Mons le 11 février 1826 [[A. E. M., Etat Civil (Mons), n° 711, Décès de l'année 1826, f°35v° (n° 104). Sur ce médecin, voir A. MATHIEU, *o.c.*, p. 233-234; V. JACQUES, *Léopold-joseph Mauroy*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. XIV, Bruxelles, 1897, col. 109-111; T.-A. BERNIER, *o.c.*, p. 215; Ch. ROUSSELLE, *Biographie montoise...*, p. 181 E. MATTHIEU, *o.c.*, t. II, p. 150.]].

Les chirurgiens pensionnaires

La mention d'un chirurgien apparaît pour la première fois dans le compte de la ville de Mons du deuxième semestre de l'année 1381. Nous ne connaissons pas son nom; nous savons seulement qu'il venait de Cambrai [[A. V. M., Compte, 1er août 1381-1er janvier 1382, f°r°: « Au maistre surgyen de le ville de Mons que on lui donna an l'avantage de ses meules amener de Cambray à Mons...100s ».]]. A partir de 1395, le chirurgien de la ville est cité nommément dans les comptes.

PUTTEPANCE (Jean de).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1395, aux appointements de 40 livres par an, augmentés d'une quote-part de 100 sous sur les revenus de la Grande Aumône [[A. V. M., Compte, 1394/1395, f°16r°; G. WYMANS, *Médecins et médecines...* p. 64.]]. Cette somme fut portée à 50 livres en 1396 [[A. V. M., Compte, 1395/1396, f°6r°.]]. En novembre 1422, sa pension fut réduite à 30 livres, en raison de son état de santé et la différence servit à payer un nouveau chirurgien, Jean Vilot [[A. V. M., n° 1295, Registre aux résolutions, 1409/1425, f°103r°; A. V. M., Compte 1422/1423, f°22v°; G. WYMANS, *Médecines...*, p. 64.]]. Il mourut vraisemblablement en 1422 ou 1423.

ROY (Guillaume le).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1401 [[A. V. M., Compte, 1401/1402, f°19v°. - Un nommé Guillaume le Roy est cité comme chirurgien à Valenciennes en 1414; E. WICKERSHEIMER, *Dictionnaire biographique ...*, t. Ier, Paris, 1936, p. 252.]]. Sa pension était de 20 livres par an, mais elle fut ramenée de 10 livres à partir de 1403 [[A. V. M., Compte, 1401/1402, f°19v°; A. V. M., Compte, 1403/1404, f°19v°]]. Il resta en fonction jusqu'en 1406 [[A. V. M., Compte, 1405/1406, f°29v°.]].

VILOT (Jean).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 18 juin 1423, aux appointements annuels de 20 livres [[A. V. M., n° 1295, Registre aux résolutions, 1409/1425, f°103r°; A. V. M., Compte, 1422/1423, f°22v°; G. WYMANS, *Médecins et médecines ...*, p. 64.]]. Il occupa ce poste jusqu'en mai 1445, puis alla s'établir dans le pays de Liège [[A. V. M., Compte, 1444/1445, f°20r°.]].

PUTTEPANCE (Gertrude de).

Femme-chirurgien, « meslans de sirurgerie », demeurant à Feluy et reçue en qualité de chirurgienne pensionnaire aux environs de la Noël 1428, aux appointements de 8 livres par an [[A. V. M., Compte, 1429/1430, f°19r°, 27r°.]]. En 1433, sa pension fut portée à 12 livres [[A. V. M., Compte, 1433/1434, f°22r°]]. Elle exerça ses fonctions jusqu'en mai 1443[[A. V. M., Compte, 1442/1443, f°18v°.]]. Notons qu'elle est la seule femme ayant occupé un poste médical à Mons que nous ayons rencontrée.

FORNEHOE (?) (Jean de).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 2 mars 1437, aux appointements de 25 livres par an; il mourut le 10 octobre de la même année [[A. V. M., Compte, 1436/1437, f°20r°.]].

RUE (Jean de le).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 8 août 1440, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°166v°; A. V. M., Compte, juin-novembre 1441, f°14r°.]], somme qui fut portée à 15 livres par décision du conseil de ville du 17 juin 1447 [[A. V. M., Compte 1446/1447, f°20v°; A. V. M., Compte, 1447/1448, f°29r°.]], en raison des prestations supplémentaires qu'il devait fournir, suite au départ de Jean Vilot [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°223v°.]]. Il mourut le 8 août 1448 [[A. V. M., Compte, 1448/1449, f°18r°.]] et fut remplacé par Jacques le Boullenghier [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°249v°, 250rf°.]].

ROBERT (Jean).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 17 février 1442, aux appointements annuels de 6 livres [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°180r°; A. V. M., Compte 1441/1442, f°19v°]]. En mars 1449, il demanda une augmentation de pension en raison des prestations supplémentaires qu'il devait fournir, suite au décès de Jean de le Rue [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°248r°.]]. Elle fut portée à 20 livres par décision du conseil de ville du 6 septembre 1449 [[A. V. M., Compte, 1448/1449, f°18v°; A. V. M., Compte 1449/1450, f°19v°.]] et à 15 livres en juin 1457 [[A. V. M., Compte, 1456/1457, f°22v°; A. V. M., Compte, 1457/1458, f°20v°.]]. En janvier 1464, il quitta Mons et alla s'établir à Valenciennes [[A. V. M., Compte, 1463/1464, f°11r°, 19v°]], mais en mars 1465, il manifesta le désir de revenir à Mons et de reprendre ses fonctions, à condition de voir son ancienne pension augmentée. Aucune suite ne semble avoir été donnée à cette requête [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°441r°.]].

BOULLENGHIER (Jacques le).

Originaire de Cambrai, reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 5 juillet 1449, suite au décès de Jean de le Rue, aux appointements de 12 livres par an[[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°250r°.]]. Il fut nommé à ce poste après une enquête faite à Cambrai sur sa compétence [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°249r°.]]. En 1451, un conflit l'opposa à un valet de justice nommé maître Gilles qui prétendait aussi s'occuper de chirurgie. La ville de Mons ordonna à ce dernier de ne plus « pratiquer en playes ouvertes » [[A. V. M., n° 1296, Registre aux résolutions, 1425/1466, f°276r°.]]. Jacques le Boullenghier mourut en 1475 ou en 1476, mais n'exerçait plus depuis juin 1468 [[A. V. M., n° 1297, registre aux résolutions, 1467/1485, fq°37r°; A. V. M., Compte, 1475/1476, f°28r°.]].

WELZ (Jean Du), dit Fedricque.

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 8 juin 1468, aux appointements annuels de 40 livres [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°37r°; A. V. M., Compte, 1468/1469, f°18v°.]]. Il prêta serment le 10 juin suivant [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°37r°.]] et resta en fonction jusqu'en 1470, date à laquelle il quitta Mons et fut remplacé par Jean Hanoye [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°93v°.]].

VAULX (Jean de).

Chirurgien au service de Charles, comte de Charolais en 1457/1458 [[E.

WICKERSCHEIMER, *Dictionnaire biographique ...*, t. II, Paris, 1936, p. 498.]], il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 8 juin 1468, aux appointements annuels de 12 livres[[A. V. M., n° 12R7, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°37r°; A. V. M., Compte, 1467/1468, f°19r°; A. V. M., Compte, 1468/1469, f°18v°.]] et prêta serment le 10 juin suivant [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°37r°.]]. Sa pension fut portée à 20 livres par décision du conseil de ville du 1er décembre 1470 [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°93v°; A. V. M., Compte, 1470/1471, f°23v°.]] et réduite de moitié en 1476 [[A. V. M., Compte, 1475/1476, f°28r°.]]. En mai 1480, il demanda une gratification pour avoir soigné des blessés venus de Condé et de Montreuil [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°389r°.]], et, en mai 1483, il introduisit une requête pour obtenir une augmentation de pension. Elle lui fut refusée en raison de la pauvreté de la ville [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°471r°.]]. En octobre 1504, il demanda de nouveau une augmentation vu « son anchienneté, débilité et pauvreté ». Le 12 octobre, le conseil de ville répondit favorablement et lui accorda 20 livres de pension par an [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°386v°; A. V. M., Compte, 1504/1505, f°38v°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue en 1508 ou en 1509 [[A. V. M., Compte, 1507/1508, f°42r°.]].

HANOYE (Jean).

Barbier et chirurgien, reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 1er décembre 1470, en remplacement de Jean Du Welz, aux appointements de 10 livres par an [[A. V. M., n° 1297, Registre aux résolutions, 1467/1485, f°93v°.]]. Il resta en fonction jusqu'au 27 décembre 1478, puis alla s'établir à Ath [[A. V. M., Compte, 1478/1479, f°18r°.]]. Il fut remplacé par Etienne Du Poncheau [[A. V. M., Compte, 1478/1479, f°34r°.]].

DOYE (Jean)

Barbier et chirurgien au service de la ville de 1470 à 1473, aux appointements de 10 livres par an [[A. V. M., Compte, 1470/1471, f°24r°; A. V. M., Compte, 1472/1473, f°21v°.]].

PONCHEAU (Etienne Du).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire à la fin de l'année 1478, en remplacement de Jean Hanoye, aux appointements de 6 livres par an [[A. V. M., Compte, 1478/1479, f°34r°; voir aussi P. HEUPGEN, *Extraits des comptes de l'ospitaul Saint Nicolay en la rue de Havrech à Mons, 1365 à 1515*, Mons, 1934, p.34.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'au 13 mai 1504, puis alla s'établir à Ghlin [[A. V. M., Compte, 1503/1504, f°28r°, 37v°.]]. Le 5 décembre de la même année, il demanda à être réintégré dans sa place de chirurgien pensionnaire [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°388v°.]]; il fit une nouvelle démarche en novembre 1506 [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°406r°.]] et, le 9 janvier 1507, celle-ci fut agréée; sa pension était de 6 livres par an [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°406v°; A. V. M., Compte, 1507/1508, f°41v°.]], somme qui fut portée à 10 livres à partir du 19 mai 1509 [[A. V. M., Compte, 1509/1510, f°33r°.]]. Le 5 juin 1518, sur requête d'Antoine d'Ath, le conseil de ville décida de rabattre la pension de Du Poncheau à 6 livres et de donner la différence au demandeur; cette décision fut justifiée par l'état de santé du chirurgien en titre [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°282r°; A. V. M., Compte, 1517/1518, f°40v°.]]. Celui-ci resta à son poste jusqu'à sa mort survenue en 1530 [[A. V. M., Compte, 1528/1530, f°38v°.]].

PUTTEPANCE (Nicolas de), dit Fredericq ou Fedricque.

Frère de Gaspard et oncle de Nicolas de Puttepance qui suivent, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 10 novembre 1486, aux appointements annuels de 24 livres [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°14v°; A. V. M., Compte, 1485/1486, f°31v°]]. Il semble avoir abandonné ses fonctions en 1488 [[A. V. M., Compte, 1487/1488, f°24r°]] et fut rétabli dans celles-ci, aux mêmes conditions, le 10 décembre 1492 [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°22r°; A. V. M., Compte, 1493/1494, f°41v°, 42r°]]. Il occupa ce poste jusqu'à la fin de 1504 et ses obsèques eurent lieu le 12 novembre de cette année [[A. V. M., Compte, 1504/1505, f°51r°]]. Il fut remplacé par son frère Gaspard et son neveu Nicolas, par décision du conseil de ville du 5 décembre 1504 [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°388v°; A. V. M., Compte, 1504/1505, f°38v°]. - Les archives de la paroisse de Sainte-Elisabeth à Mons conservent deux actes relatifs à Nicolas de Puttepance. Le premier est une lettre de garant de la vente d'une rente de 14 l. 12 s. au profit du chirurgien, sur une maison et un bien sis rue de Nimy à Mons, en date du 28 novembre 1494. Le deuxième acte, malheureusement mutilé, est une promesse faite par Jacques de Noirchain de se déshériter d'une rente de 8 livres sur un bien sis rue de Nimy au profit de la veuve de Nicolas de Puttepance. Cet acte est daté du 2 août 1506; A. E. M., Paroisse de Sainte-Elisabeth, n° 69 et 70.]].

PUTTEPANCE (Gaspard de).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 5 décembre 1504, en remplacement de son frère Nicolas, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485-1509, f°388v°; A. V. M., Compte, 1504/1505, f°38v°]]. Il resta en fonction vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année 1507 et fut remplacé par Nicolas de Saint-Pol [[A. V. M., Compte, 1507/1508, f°41v°]].

PUTTEPANCE (Nicolas de).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 5 décembre 1504 en remplacement de son oncle Nicolas, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°388v°; A. V. M., Compte, 1504/1505, f°38v°]].

SAINT-POL (Nicolas de).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire, en remplacement de Gaspard de Puttepance, le 9 janvier 1507, aux appointements de 18 livres par an [[A. V. M., n° 1298, Registre aux résolutions, 1485/1509, f°406v°; A. V. M., Compte, 1507/1508, f°41v°.]], somme qui fut portée à 24 livres en 1509 [[A. V. M., Compte, 1509/1510, f°33r°.]]. Il occupa ce poste jusqu'à sa mort survenue aux environs de novembre 1519 et il fut remplacé par Jean de le Fontaine [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°351r°.]].

VOUST (Haisne).

Barbier Barbier et chirurgien, reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 30 avril 1513, aux appointements de 100 sous par an [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°82v°; A. V. M., Compte, 1513/1514, f°29v°.]]. Il resta en fonction jusqu'en 1521 [[A. V. M., Compte, 1520/1521, f°43V°.]].

ATH (Antoine d').

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 5 juin 1518, aux appointements annuels de 4 livres [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°282r°; A. V. M., Compte, 1517/1518, f°40v°. - Antoine d'Ath avait déjà présenté une première requête qui fut examinée au conseil de ville du 20 février 1518, mais aucune décision n'y fut prise; A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°277v°.]]. En avril 1522, il demanda une gratification pour soins donnés à « aucuns mallades d'engelure » à l'hôpital de Saint-Nicolas [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°460v°]]. Il exerça ses fonctions jusqu'en 1530 [[A. V. M., Compte, 1529/1530, f°38v°.]].

FONTAINE (Jean de le).

Originaire de Maubeuge, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 19 novembre 1519, en remplacement de Nicolas de Saint-Pol, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°351r°; A. V. M., Compte, 1519/1520, f°44v°.]]. En 1550, il est cité comme travaillant à l'hôpital de Saint-Ladre à Mons [[Maison Losseau à Mons, Papiers Decamps, n° 10 (voir la note n° 58).]]. Il resta en fonction jusqu'en 1559.

MEGHEM (François de).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 29 décembre 1520, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°157v°; A. V. M., Compte, 1520/1521, f°43r°.]]. Il avait exercé la chirurgie à Montpellier « oussy avecq le medechin du roy de Franche ou il a experimenté l'arte de cherurgerie » [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°157v°, 158r°.]]. Il s'occupa aussi de soigner les malades de l'hôpital de Saint-Ladre, notamment en 1549/1550 et en 1552/1553 [[Maison Losseau à Mons, Papiers Decamps, n° 10 (voir la note n° 58). - Voir aussi P. HEUPGEN, *Extraits des comptes de l'hôpital des Lépreux, hôpital Saint-Lazare ou Saint-Ladre de Mons*, Mons, 1931, p. 13.]]. Il resta en fonction jusqu'en 1571.

FONTENELLE (Thomas de).

Originaire de Tournai, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 19 juillet 1524, aux appointements de 20 livres par an, somme qui fut ensuite portée à 80 livres [[A. V. M., n° 1300, registre aux résolutions, 1522/1536, f°90r°; A. V. M., Compte, 1523/1524, f°40r°.]]. Il mourut le 2 novembre 1528 [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°208v°; A. V. M., Compte, 1528/1529, f°40r°.]].

RIEU (Jean du), dit d'Allemagne.

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 19 décembre 1528, suite au décès de Thomas de Fontenelle, aux appointements de 12 livres par an [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°208v°; A. V. M., Compte, 1528/1529, f°38r°.]]. Il s'occupa spécialement de soigner les malades des hôpitaux de Saint-Nicolas et de Saint-Jacques [[A. V. M., n° 1300, Registre aux résolutions, 1522/1536, f°348r°; A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°129v°, 202v°, 259v°; A. V. M., Compte, 1529/1530, f°44r°; A. V. M., Compte, 1520/1531, f°44v°; A. V. M., Compte, 1533/ 1534, f°42r°; A. V. M., Compte, 1534/1535, f°50v°; A. V. M., Compte, 1536/1537, f°106v°; A. V. M., Compte, 1541/1542, f°52r°]]. Il resta en fonction jusqu'en 1545 [[Le testament de Jean du Rieu a été conservé; il est daté du 4 juin 1545; A. E. M., Contrats, T. n°67.]].

RIEU (Olivier du), dit d'Allemagne.

Fils de Jean du Rieu, dit d'Allemagne [[Voir le testament de Jean du Rieu cité ci-dessus (note n° 283).]], il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1545 ou en 1546, aux appointements annuels de 12 livres [[A. V. M., Compte. 1545/1546, f°65r°.]], somme qui fut portée à 60 livres à partir du 15 mai 1557, au moment où, avec Nicolas Gilliet, il reprit la charge d'Antoine Le Febvre dans les hôpitaux de la ville, à l'exception des soins à donner aux malades atteints de la peste [[A. V. M., Compte, 1557/1558, f°109v°, 110r°; A. V. M., Compte, 1559/1560, f°183v°.]]. En 1549/1550, il travailla aussi à l'hôpital de Saint-Ladre à Mons[[Maison Losseau à Mons, Papiers Decamps, n° 10 (voir la note n° 58).]]. Il soigna de nombreux malades aux hôpitaux de Saint-Nicolas et des Sœurs-Grises [[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°316r°; A. V. M., n° 1303, Registre aux résolutions, 1575/1579, f°447r°; A. V. M., Compte 1547/1548, f°120r°; a. v. m., Compte, 1550/1551, f°120r°; A. V. M., Compte, 1550/1551, f°89v°; A. V. M., Compte, 1553/1554, f°261r°; A. V. M., Compte, 1554/1555, f°157v°, 158r°; A. V. M., Compte, 1555/1556, f°122r°.]], et, en 1567, des soldats blessés devant Valenciennes[[A. V. M., n° 1302, Registre aux résolutions, 1559/1575, f°172n°.]]. En 1569, il donna aussi des soins à des militaires italiens et espagnols [[A. V. M., n° 1302, Registre aux résolutions, 1559/1575, f°217r°.]]. Il exerça ses fonctions jusqu'à sa mort survenue en 1578 ou 1579 [[A. V. M., n° 1303, Registre aux résolutions, 1575/1579, f°503r°v°, 507v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1578/1579, f°41v°.]].

FRISE (Michel de).

Chirurgien pensionnaire cité en 1545/1546 [[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°281v°; A. V. M., Compte, 1545/1546, f°75r°.]].

GILLIET (Nicolas), dit Musicque.

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 26 mars 1547, aux appointements annuels de 6 livres[[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559 ? f°300r°; A. V. M., Compte; 1548/1549, f°71V°.]], somme qui fut portée à 60 livres en 1557, au moment où il prit en charge, avec Olivier du Rieu, les prestations que devait fournir Antoine Le Febvre dans les hôpitaux de la ville, à l'exception des soins à donner aux pestiférés[[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°316r°, 550r°; A. V. M., Compte, 1557/1558, f°109v°, 110r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 31 août 1571[[A. V. M., Compte, 1570/1571, f°91r°.]], et fut remplacé par Antoine Bouret[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1571/1572, f°5v°.]].

BOURET (Antoine).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1571, suite au décès de Nicolas Gilliet, aux appointements de 60 livres par an [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1571/1572, f°5v°.]].

Après la prise de Mons par les troupes du duc d'Albe en 1572, il soigna de nombreux blessés notamment des Allemands et des Espagnols, à l'hôpital de Saint-Nicolas[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1571/1572, f°31r°v°.]]. Il fut aidé dans son travail par le chirurgien Olivier du Rieu [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1572/1573, f°31r°v°.]]et il exerça ses fonctions jusque vers 1580.

NEULEGHEM (Adrien de).

Chirurgien pensionnaire en service à l'hôpital de Saint-Nicolas à partir de 1580, aux appointements annuels de 60 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1580/1581, f°45v°.]]. Il abandonna ses fonctions le 1er septembre 1585[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1584/1585, f°42r°.]].

TERMONDE (Jean de).

Cité comme chirurgien de la ville de Soignies en 1579/1580[[A. E. M., Archives Locales, P. 446, Compte de la ville de Soignies, 1579/1580, f°20v°.]], il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire à Mons en 1580, aux appointements de 60 livres par an[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1580/1581, f°45v°.]]. Entre 1580 et 1583, il soigna de nombreux soldats blessés venant notamment des camps de Bouchain et de Nivelles[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1580/1581, f°53r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1582/1583, f°53r°; A. V. M., n° 1305, Registre aux résolutions, 1581/1586, f°101r°v°.]]. Il mourut en 1584, « estant ledit Termonde morte de la maladie contagieuse »[[A. V. M., n° 1305, Registre aux résolutions, 1581/1586, f°164v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1583/1584, f°51r°; voir aussi R. WELLENS, *Notes sur les chirurgiens et sages-femmes de la ville de Soignies du XVe au XVIIe siècle*, dans ANNALES DU CERCLE ARCHEOLOGIQUE DU CANTON DE SOIGNIES, t. XXVII, 1972-1973, pp. 9-11.]].

IMBRECHT (Henri).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 22 septembre 1584, suite au décès de Jean de Termonde, aux appointements de 60 livres par an [[A. V. M., n° 1305, Registre aux résolutions, 1581/1586, f°164v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1584/1585, f°42r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à la fin du mois de juin 1585, puis alla s'établir à Bruxelles[[A. V. M., n° 1305, Registre aux résolutions, 1581/1586, f°207r°.]]. En 1610, il postula de nouveau la place de chirurgien pensionnaire et fut reçu le 2 janvier, suite au décès de Marc Cuvelier[[A. V. M., n° 1310, Registre aux résolutions, 1600/1612, f°255r°.]]. Il occupa ce poste jusqu'en 1617 et fut remplacé le 8 novembre de cette année par son gendre Alexandre Cuvelier[[A. V. M., n° 1311, Registre aux résolutions, 1608/1624, f°230v°.]].

BONTE (Pierre).

Chirurgien pensionnaire chargé de soigner les malades de l'hôpital de Saint-Nicolas, aux appointements de 120 livres par an; il exerça ses fonctions de 1585 à 1587[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1585/1586, f°44v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1586/1587, f°39v°. - Signalons qu'un nommé Pierre Bonte, de Hal, s'inscrivit à l'Université de Louvain en avril 1557; A. SCHILLINGS, *Matricule ...*, t. IV (février 1528 - février 1569), Bruxelles, 1961, p. 545 (n° 19).]].

GRART (Floris).

Chirurgien pensionnaire chargé de soigner les malades de l'hôpital de Saint-Nicolas à partir de 1587, aux appointements annuels de 60 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1587/1588, f°55v°.]]. Il resta en fonction jusqu'en août 1591 et fut remplacé par Jean du Rieu[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1591/1592, f°52v°.]]. On le retrouve cité comme chirurgien

pensionnaire dans les premières années du XVIIe siècle[[A. V. M., n° 1310, Registre aux résolutions, 1600/1612, f°2v°, 15v°.]]. Il mourut à Mons le 17 novembre 1615[[Ville de Mons, Table des Décès, t. 3. p. 353.]].

BERNIER (Jacques).

Chirurgien pensionnaire chargé de soigner les malades de l'hôpital de Saint-Nicolas à partir de 1587, aux appointements de 60 livres par an[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1587/1588, f°55r°]]. Il resta en fonction jusqu'au 1er août 1595[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1594/1595, f°51r°.]] et fut remplacé par Marc Cuvelier[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1595/1596, f°57r°.]]. En 1610, il postula de nouveau la place de chirurgien pensionnaire au décès de Cuvelier, mais ne fut pas retenu [[A. V. M., n° 1310, Registre aux résolutions, 1600/1610, f°255r°.]]. Il mourut vraisemblablement en 1620[[Ville de Mons, Table des Décès, t. 1er, p. 215.]].

RIEU (Jean du).

Fils d'Olivier du Rieu, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1591, en remplacement de Floris Grart, aux appointements annuels de 60 livres [[A. V. M., n° 1305, Registre aux résolutions, 1581/1586, f°207r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1591/1592, f°52V°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 7 mai 1601[[A. V. M., Compte des maltôtes, 1600/1601, f°18v°, 19r°.]].

CUVELIER (Marc).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1595, en remplacement de Jacques Bernier [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1595/1596, f°57r°.]]. Il mourut vraisemblablement à la fin de l'année 1609 et fut remplacé par Henri Imbrecht [[A. V. M., n° 1310, Registre aux résolutions, 1600/1612, f°255r°.]].

CUVELIER (Alexandre).

Né à Mons le 13 février 1592, fils de Marc Cuvelier [[Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 2. p. 469.]], il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 8 novembre 1617, en remplacement de son beau-père, Henri Imbrecht[[A. V. M., n° 1311, Registre aux résolutions, 1608/1624, f°230v°.]], dont il avait épousé la fille, Jeanne, le 14 janvier 1617[[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 1er, p. 518.]]. Il mourut le 2 juin 1635[[Ville de Mons, Table des Décès, t. 1er, p. 773.]].

ALEXANDRE (Robert).

Vraisemblablement originaire de Douai, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 26 août 1627, aux appointements annuels de 125 florins. Il était aussi chargé de donner des soins aux malades atteints de la peste [[A. V. M., n° 1313, Registre aux résolutions, 1626/1629, f°49r°. - Thierry de Bailleul, chirurgien de résidence à Tournai, se présenta également pour occuper ce poste, mais ne fut pas retenu; A. V. M., n° 1313, Registre aux résolutions, 1616/1629, f°49r°]]. En 1639, il donna des soins à des blessés italiens venus de Cateau-Cambrésis[[A. V. M., n° 1315, Registre aux résolutions, 1629/1654, f°8v°]]. Le 21 octobre 1661, le conseil de ville décida de porter sa pension à 200 florins [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°224v°, 225r°.]]. Il était toujours en fonction à la fin de 1662[[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°246v°]].

BOUCHER (Jean).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 28 juin 1634[[A. V. M., n° 1314, Registre aux

résolutions, 1629/1638, f°137v°.]], il resta en fonction jusqu'en 1638 et fut remplacé par Guillaume Bouret[[A. V. M., n° 1314, Registre aux résolutions, 1629/1638, f°222r°.]].

BOURET (Guillaume).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 13 janvier 1638 suite au décès de Jean Boucher [[A. V. M., n° 1314, Registre aux résolutions, 1629/1638, f°222r°.]].

JACQUOT (François)

Seigneur de Harvengt [[En 1681, la famille Jacquot entra en possession d'une partie de la seigneurie de Harvengt; voir E. de la ROCHE - MARCHIENNES, *Notice sur Harvengt et ses seigneuries*, Mons, 1904, p. 52.]], il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 15 juin 1660, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°195v°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°55r°.]], somme qui fut portée à 400 livres par décision du conseil de ville du 10 janvier 1662 [[A. V. M., n° 1316, Registre aux résolutions, 1654/1664, f°230r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°58v°; A. E. M., Archives Locales, P. 1070 bis.]]. Le 10 avril 1679, il demanda que son fils Jean le remplaçât dans ses fonctions à l'hôpital de Saint-Nicolas. Sa requête fut acceptée, à condition qu'il continuât à habiter à Mons et qu'il aidât son fils[[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1668/1679, f°300r°; A. V. M., n° 1324, Analyses du conseil de ville, 1639/1744, f°91r°.]]. Il avait épousé Marguerite Fleurette et mourut le 29 février 1692 [[E. de la ROCHE-MARCHIENNES, *Notice sur Harvengt...*, p. 55.]].

JACQUOT (Jean)

Fils de François Jacquot, seigneur de Harvengt et de Marguerite Fleurette, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 10 avril 1679, en remplacement de son père [[A. V. M., n° 1317, Registre aux résolutions, 1668/1679, f°91r°]]. Il exerça ses fonctions jusque dans le courant de 1694, car le 14 août, sa place fut déclarée vacante[[A. V. M., n° 1319, Registre aux résolutions, 1691/1698, f°97v°.]]. Le 6 février 1686, il épousa Antoinette-Françoise de Heest[[A. E. M., Contrats, C. M., n° 1406.]].

JACQUOT (Nicolas-François)

Fils de François Jacquot, seigneur de Harvengt et de Marguerite Fleurette[[E. de la ROCHE-MARCHIENNES, *Notice sur Harvengt ...*, p. 53.]], il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 18 août 1694, aux appointements de 400 livres par an [[A. V. M., n° 1319, Registre aux résolutions, 691/1698, f°98r°; A. V. M., n° 1324, Analyse du conseil de ville, 1639/1744, f°129v°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue au début du mois d'août 1730 [[A. V. M., n° 1321, Registre aux résolutions, 1717/1731, f°247r°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1729/1730, f°33v°.]].

TIERSANT (Charles).

Chirurgien anatomiste, reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en 1713 ou 1714, aux appointements annuels de 50 livres [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1713/1714, fi30v°.]]. Il mourut le 21 mars 1715 [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1714/1715, f°31r°; Ville de Mons, Table des Décès, t. 5, p. 606.]].

GUIOT (Pierre).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 6 mai 1716, aux appointements de 400 livres par an [[A. V. M., n° 1320, Registre aux résolutions, 1698/1717, f°357r°; A. V. M., Compte

des maltôtes, 1716/1717, f°33r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 9 février 1743[[Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 386.]].

HOTON (Adrien-Joseph).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 24 décembre 1746, aux appointements annuels de 100 livres [[A. V. M., n° 1325, Registre aux résolutions, 1742/1751, f°70v°.]]. En 1770, il est cité comme responsable des hôpitaux et bonnes maisons de la ville, avec une pension de 250 livres par an[[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49v°.]]. Il mourut le 5 février 1786[[Ville de Mons, Table des Décès, t. 3, p. 536.]]. Sa place fut déclarée vacante le 6 février et il fut remplacé par Jean-Christian Knapp [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°126r°v°.]]. Le 1er octobre 1748, il épousa Marie-Françoise Routier [[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 245.]].

CHEVRIER (Charles).

Reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 24 décembre 1746, à charge de soigner les malades et blessés de l'hôpital de Saint-Nicolas, aux appointements de 200 livres par an[[A. V. M., n° 1323, Registre aux résolutions, 1742/17651, f°70v°.]]. En 1770, sa pension annuelle était de 250 livres[[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1770, f°49v°.]]. En août 1774, il abandonna ses fonctions au profit de son fils Martin[[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°59r°.]].

CHEVRIER (Martin-Joseph)

Fils de Charles Chevrier, il fut admis à l'exercice de l'art de la chirurgie le 24 août 1753 [[A. E. M., Fonds français et hollandais, liasse n° 239.]] et reçu en qualité de chirurgien pensionnaire en remplacement de son père, le 26 août 1774[[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°59v°]]. En 1785, il est signalé comme ayant soigné une femme atteinte d'une maladie vénérienne[[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1785, f°47r°.]].

MICHEL (Laurent)

Chirurgien lithotomiste exerçant en tant que chirurgien-major à l'hôpital royal de Maubeuge, il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 13 décembre 1753, pour le terme d'un an, aux appointements de 300 livres [[A. V. M., n° 1325, Registre aux résolutions, 1751/1768, f°29v°, 30r°.]]. Cette pension fut renouvelée d'année en année et il exerça ses fonctions jusqu'en 1788[[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1788, f°63v°.]].

KNAPP (Jean-Christian ou Jean-Chrétien).

Né à Luxembourg vers 1735, il fit ses études de chirurgie à Paris et fut admis à l'exercice de cet art le 19 juillet 1755 et à celui des accouchements le 26 novembre 1774. Il servit dans les armées de l'impératrice Marie-Thérèse à partir de 1756, puis vint s'établir à Mons [[ARCHIVES GENERALES DU ROYAUME A BRUXELLES (A.G.R.), Etats Beligues Unis, n° 100; A.E.M., Fonds français et hollandais, liasse n° 239.]]. Il fut reçu en qualité de chirurgien pensionnaire le 9 février 1786, suite au décès de Adrien-Joseph Hoton, aux appointements de 250 livres par an[[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°126v°; A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1786, f°57v°.]]. Knapp semble s'être montré assez peu soucieux de son métier et avoir confié à des mains inexpérimentées le soin de s'occuper des malades et des blessés. Des plaintes s'élevèrent et, le 27 avril 1790, il fut contraint de démissionner [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°168v°v°.]]. Le 3 mai, il fut remplacé par Nicolas-Dieudonné Willame [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°171r°.]]. En mai 1790, Knapp se recommanda pour une place de chirurgien-major dans les armées des Etats Beligues Unis et fut nommé le 25

mai [[A. G. R., Etats Belges Unis, n° 100 et 145.]]. En juin de la même année, il fut révoqué, suite aux protestations des états de Hainaut qui l'accusaient de sympathies trop avouées pour les Autrichiens [[A. G. R., Etats Belges Unis, n° 100.]]. Le 31 mars 1791, à sa demande et sur intervention des intendants de l'hôpital de Saint-Nicolas, il fut réintégré dans ses fonctions de chirurgien pensionnaire à Mons, malgré les protestations de Willame [[A. E. M., Archives Locales, P. 1070 bis; A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°169v°.]]. Il mourut à Mons le 28 décembre 1812 [[A. E. M., Etat Civil (Mons), n° 704, Décès de l'année 1812, f°69v° (n° 236).]]. Le 30 juin 1765, il épousa Marie-Thérèse Ghiselain[[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 3, p. 344.]].

WILLAME (Nicolas-Dieudonné).

Né à Mons, le 18 août 1737, fils de Toussaint Willame et de Marie- Catherine Labar [[Ville de Mons, Table des Baptêmes, t. 9, p. 233.]], il fut admis à l'exercice de la profession de chirurgien le 31 janvier 1769 et de chirurgien accoucheur le 28 novembre 1774[[A. E. M., Fonds français et hollandais, n° 239.]]. Il fréquenta les écoles de chirurgie de Paris et est cité comme maître-accoucheur de la ville de Mons à partir de 1785, aux appointements annuels de 150 livres [[A. V. M., Compte de la Trésorerie, 1785, f°63v°.]]. En février 1786, il brigua le poste de chirurgien pensionnaire, mais ne fut pas retenu; la ville nomma Jean-Christian Knapp [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°126v°.]]. Celui-ci fut contraint de démissionner et Willame lui succéda le 3 mai 1790 [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°171r°. - Parmi les candidats à ce poste figurait Henri-Joseph Capiaumont qui se fit surtout connaître par ses profondes connaissances en anatomie et dans l'art des accouchements; voir à son sujet A. MATHIEU, *o.c.*, p. 55; A. SIRET, *Henri-Joseph Capiaumont*, dans BIOGRAPHIE NATIONALE, t. III, Bruxelles, 1870, col. 295-296; T.-A. BERNIER, *o.c.*, p. 32; CH. ROUSSELLE, *o.c.*, p. 25-26; E. MATTHIEU, *o.c.*; t. Ier, p. 105-106; R. DARQUENNE, *L'obstétrique ...*, p. 210 et ss.

]]. En juin 1790, il fut aussi le rival de Knapp au poste de chirurgien-major, dans les armées des Etats Belges Unis [[A. G. R., Etats Belges Unis, n° 100.]]. Lorsque Knapp fut réintégré dans ses fonctions à Mons le 31 mars 1791, le conseil de ville révoqua Willame [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°169v°.]]. Il protesta en faisant valoir que sa fonction ne lui avait pas été donnée à titre temporaire, mais le conseil de ville, le 11 avril 1791, ne voulut pas revenir sur sa décision [[A. V. M., n° 1326, Registre aux résolutions, 1768/1794, f°172v°.]]. En l'an IV, Willame adressa une pétition à l'administration de l'arrondissement du Hainaut pour être nommé chirurgien des maisons d'arrêt de Mons et accoucheur de l'établissement de bienfaisance pour les filles enceintes. Le 14 vendémiaire an IV (6 octobre 1795), la municipalité de Mons répondit favorablement à cette requête [[Ce renseignement nous a été communiqué par le Docteur R. Darquenne.]]. Le 31 janvier 1770, il épousa Barbe-Joseph Demarbaix [[Ville de Mons, Table des Mariages, t. 4, p. 579.]].

Les chirurgiens de la peste [[Voir notre article cité à la note n° 18.]]

BAUDUIN (Jean).

Barbier, chargé de « seigner toutes personnes habitans en ceste ville entechiés de la maladie de la peste », aux appointements de 200 livres par an [[A. V. M., Compte, 1514/1515, f°49v°; A. V. M., Compte, 1515/1516, f°61v°.]]. Ce fut le 19 mars 1515 que le conseil de ville décida de se mettre en rapport avec lui pour lui confier cette fonction [[A. V. M., n° 1299, Registre aux résolutions, 1509/1522, f°155v°; A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique ...*, p. 14.]].

BON (Martin le), dit le Waitte.

Barbier, chargé de soigner les malades atteints de la peste. Il exerça ses fonctions de 1519 à 1521 [[A. V. M., Compte, 1518/1519, f°61v°; A. V. M., Compte, 1519/1520, f°74r°; A. V. M., Compte, 1520/1521, f°74r°.]].

BRAY (Philippe de).

Il exerça les fonctions de chirurgien de la peste de 1522 à 1525 aux appointements de 36 livres par an, outre une gratification de 200 livres qui lui fut allouée à son entrée en fonction [[A. V. M., Compte, 1522/1523, f°66r°.]]. Il mourut en juillet 1525[[A. V. M., Compte, 1524/1525, f°45r°.]].

PESQUERIE (Jean de) [[Voir la partie de cette étude consacrée aux médecins pensionnaires.]].

AUBLUS (Adrien).

Il exerça les fonctions de chirurgien de la peste d'octobre 1533 à sa mort en 1543, aux appointements de 100 livres par an [[A. V. M., Compte, 1533/1534, f°38r°, 41r° - Le 14 juin 1543, sa veuve demanda une gratification à la ville; A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°210r°.]].

PAYEN (Jean).

« Maître-saigneur » assermenté, chargé de soigner les malades atteints de la peste. Il exerça ses fonctions de 1543 à 1545 [[A. V. M., Compte, 1543/1544 (en mauvais état); A. V. M., Compte, 1544/1545, f°61r°.]].

BRACHELET (Ursmer).

Il occupa le poste de chirurgien de la peste en 1544 et en 1545. Avant d'être accepté, il dut prouver son habileté en pratiquant une saignée sur un volontaire [[A. V. M., Compte, 1544/1545, f°56v°, 57r°, et 102v°: A ung porteur de sacq, lequel fut content soy laissier saignier de Ursmer Brasselet, saigneur des gens infectéz affin de scavoit si il estoit ouvrier de son mestier, ou estoient maistre Nicolle Byens, medecin et aultres chirurgiens en la maison de la ville ... »].

FEBVRE (Antoine le).

Chirurgien attaché à la compagnie de Jean d'Yve, gouverneur de Landrecies, il vint à Mons en juin 1556 et posa sa candidature le 6 de ce mois. Reçu le 15 juillet 1556 [[A. V. M., Compte, 1555/1556, f°154v°, 155r°.]], il passa contrat avec la ville de Mons le 29 juillet, aux termes duquel il s'engageait à soigner les malades et les blessés des hôpitaux de Saint-Nicolas et des Sœurs-grises ainsi que ceux de la maison des Charriers. Il devait aussi donner des soins aux personnes atteintes de la peste. Ses appointements étaient de 200 livres par an [[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°528r°, 530v°, 533r°. - Voir aussi le contrat passé avec la ville de Mons par Antoine le Febvre en date du 29 juillet 1556; A. V. M., Charte n° 694. Une copie incomplète de cet acte se trouve dans le cartulaire dit « Livre Rouge », t. II; A. V. M., n° 1186 (II).]]. Il mourut dans le courant de l'année 1557[[A. V. M., Compte, 1556/1557, f°135r°.]].

TONDEUR (Bernardin le).

Reçu en qualité de chirurgien de la peste le 10 octobre 1554, après examen, aux appointements annuels de 200 livres en temps d'épidémie et de 100 livres en temps ordinaire [[A. V. M., n° 1301, Registre aux résolutions, 1536/1559, f°486r°; A. V. M., Compte,

1554/1555, f°146v°, 147r°; A. V. M., Compte, 1556/1557, f°126r°. - Voir aussi A. V. M., Compte, 1554/1555, f°232v°: «A maistre Olivier du Rieu et Antoine Mauclercq, chirurgiens, pour leur salaire d'avoir assisté et esté present a l'examen de maistre Bernardin le Tondeur, esleu et receu a saigneur de peste, qu'alors il saignya ung compaignon ... ».]]. Le 8 juillet 1557, il passa contrat avec la ville de Mons, aux termes duquel il était tenu de soigner les malades atteints de la peste ainsi que ceux des hôpitaux de Saint-Nicolas, des Sœurs-Grises et de la maison des Chartriers [[Deux originaux de ce contrat ont été conservés; A. V. M., Charte n° 700. - Voir aussi A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique ...*, p. 19-20 et A. V. M., Compte, 1560/1561, f°154v°, 155r°.]]. Il resta en fonction jusqu'à sa mort survenue le 6 septembre 1591[[Ce renseignement est fourni par une mention inscrite au dos de l'un des actes et par une note manuscrite jointe.]].

HERMAND (Jean)

Cordelier, engagé en qualité de chirurgien de la peste le 16 septembre 1596, aux appointements de 4 livres par jour [[A. V. M., Compte des maltôtes, 1595/1596, f°196v°; A. V. M., Compte des maltôtes, 1596/1597, f°161r°.]].

BERLAER (Jacques) [[Voir la partie de ce travail consacrée aux médecins pensionnaires.]].

ALEXANDRE (Robert)[[Voir la partie de ce travail consacrée aux chirurgiens pensionnaires.]].

BAILLEUL (Thierry de).

Chirurgien de résidence à Tournai. En août 1627, il postula la fonction de chirurgien pensionnaire concurremment avec Robert Alexandre [[A. V. M., n° 1313, Registre aux résolutions, 1626/1629, f°49r°.]]. Le 30 août 1627, il passa contrat avec la ville de Mons, aux termes duquel il était chargé de soigner les malades atteints de la peste [[Voir le contrat passé entre la ville de Mons et Thierry de Bailleul le 30 août 1627; A. E. M., Archives Locales, P. 1070 bis.]]. En décembre 1628, il signa un nouvel accord par lequel ses appointements étaient fixés à 300 livres par an, avec un supplément de 200 livres en période d'épidémie [[Voir le contrat passé entre la ville de Mons et Thierry de Bailleul le 18 décembre 1628; A. E. M., Archives Locales, P. 1070 bis.]]. Il resta en fonction vraisemblablement jusqu'en 1634 et retourna probablement à Tournai ainsi qu'il en avait déjà manifesté l'intention[[A. V. M., n° 1313, Registre aux résolutions, 1626/1629, f°75v°; A. E. M., Archives Locales, P. 1070 bis; A. V. M., n° 1314, Registre aux résolutions, 1629/1638, f°137v°.]].

REGNAULT (Jean-Baptiste).

Il entra en fonction en juin 1668 pour soigner les malades atteints de la peste[[A. V. M., n° 1327, Registre des résolutions du magistrat, 1651/1692, f°26r°.]]. Le 16 juin 1668, il passa contrat avec la ville aux termes duquel il était engagé pour un an aux appointements de 1300 florins, à lui payer une fois [[A. E. M., Archives Locales, P. 1070 bis; A. LACROIX, *Notice chronologique et analytique ...*, p. 28-29.]].

BOCQUET (André).

Cité en 1668 pour soigner les malades atteints de la peste, aux appointements de 150 livres par an [[A. V. M., n° 1327, Registre des résolutions du magistrat, 1651/1692, f°26v°.]].

De la fin du XIVE aux dernières années du XVIIIe siècle, cent dix-neuf praticiens occupèrent les postes de médecins et de chirurgiens pensionnaires ainsi que ceux de chirurgiens de la

peste. La plupart d'entre eux exercèrent certainement leur métier avec dévouement mais ne laissèrent aucune trace de leur activité ou de leurs connaissances dans le domaine médical, tout au moins jusqu'au XVII^e siècle. Il faut, en effet, attendre le XVIII^e siècle pour voir apparaître des figures plus importantes en médecine. En chirurgie, aucun praticien montois ne semble avoir connu une notoriété particulière. Parmi les médecins, Adrien Cospeau et Jean O'Dwyer furent les auteurs d'ouvrages médicaux mais ce fut le XVIII^e siècle qui donna au Hainaut ses personnalités les plus importantes dans le secteur médical: Pierre-Lambert Honnorez, Antoine Knapp et surtout Léopold-Joseph Mauroy qui occupa des fonctions de premier plan, fut associé national de la Société de Médecine de Paris et se signala par des publications nombreuses et érudites.

Toutefois, la grande figure médicale du XVIII^e siècle fut incontestablement Nicolas-François-Joseph Eloy dont la renommée dépassa largement les frontières des Pays-Bas. Son principal titre de gloire fut d'avoir été le pionnier de la bio-bibliographie médicale. Il y eut au XVIII^e siècle une grande demande d'encyclopédies et de dictionnaires biographiques. Déjà, en médecine, Diderot avait ouvert la voie en rédigeant de nombreux articles médicaux dans son « Encyclopédie » et en publiant un « Dictionnaire universel de la médecine », mais le premier ouvrage du genre dû à un médecin fut l'œuvre du Montois Eloy. La première édition de son « Dictionnaire », parue à Liège en 1755 eut un tel succès qu'une nouvelle édition vit le jour l'année suivante à Francfort. Cette faveur du public incita Eloy à rédiger un ouvrage plus complet qu'il fit paraître à Mons en 1778. Le « Dictionnaire » d'Eloy servit d'ailleurs de modèle aux autres dictionnaires qui parurent par la suite [[Sur le rôle d'Eloy dans le domaine de la bio-bibliographie médicale, voir John F. FULTON, *The great medical bibliographers. A study in humanism*. Philadelphie, 1951, p.49-51.]].

L'œuvre d'un Eloy ou d'un Mauroy présente sans nul doute un caractère original, mais il ne faut pas sous-estimer la longue lignée des médecins et des chirurgiens qui se succédèrent à Mons depuis la fin du XIV^e siècle. Elle montre l'existence d'une tradition médicale ininterrompue dans la capitale du Hainaut.

RECENSIONES

André GRELON, éd. (1986)

Les ingénieurs de la crise.

Edit. de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Paris, 461 p.

Grâce à des chercheurs comme André Thépot, Terry Shinn et quelques autres (parmi lesquels n'oublions pas Bertrand Gille, le véritable précurseur), *l'histoire et la sociologie des ingénieurs* est désormais devenue, en Europe, un lieu d'investigations et de méditation qui prend figure de discipline autonome. De même que l'histoire de la médecine comporte un important chapitre d'histoire de la profession médicale qui a souvent droit de cité dans les programmes des facultés, l'histoire de la technologie comportera bientôt un chapitre d'histoire de la profession d'ingénieur, qui finira bien par être enseignée dans les écoles d'ingénieurs, grâce à Bertrand Gille et à quelques autres.

Mr Grelon fait partie de ces « quelques autres ».

En décembre 1984, il organisait à Paris un colloque européen sur le titre d'ingénieur, avec la double compétence de l'historien et du sociologue. Le livre excellemment édité que nous

présentons rassemble les actes de cette importante manifestation. Nous avons dit ailleurs (voir notre compte rendu in *Revue de l'Ingénieur industriel* 9(3): 90-91, 1987) que cet ouvrage « fera date dans la démythification de la profession d'ingénieur ». En effet, il s'agissait, en 1984, d'étudier en faisant appel aux méthodes du comparatiste comment la crise des années 30 avait fait cristalliser, dans de nombreux pays européens (la Belgique, en 1933, la France en 1934 ...), le corporatisme des ingénieurs, induisant la promulgation de lois protégeant le titre (en Belgique, certains parlementaires iront jusqu'à revendiquer que les différents titres d'ingénieur soient légalement assimilés à des titres de noblesse, ce qui n'étonnera que peu les connaisseurs de la société belge qui savent qu'il est chez nous des ingénieurs qui portent leur diplôme comme un Saint Sacrement). Et il s'agissait d'étudier cette question à l'échelle *européenne*, et avec la perspective avouée de chercher si la crise de 1930 préfigure celle des années 1970-1980, et si les ingénieurs européens d'aujourd'hui réagiraient, *mutatis mutandis*, comme l'avaient fait leurs aînés. Eh bien, l'idée de Mr Grelon était prémonitoire. En mai 1987, la FEANI (Fédération européenne des Associations nationales d'Ingénieurs) a créé le titre d'*Ingénieur européen*, « Eur. Ing.» Malthusianisme professionnel en réaction aux difficultés de la crise économique, cette fois organisé au niveau européen? Il est encore trop tôt pour analyser de manière critique la décision de la FEANI, et d'ailleurs il nous faut revenir au beau livre d'André Grelon.

Les cas des pays suivants sont étudiés: la France, bien sûr (A. Grelon, A. Thépot, E. Chadeau, I. Kolboom, Y. Cohen, M. Biezunski, J. Eidelman, J.L. Robert, D. Delamare, P. Goutmann, G. Ribeill, A. Guillerme), la Grande-Bretagne (J. Marsh), l'Allemagne (H. Stück, G. Roche), l'Italie (C. G. Lacaïta), l'Espagne (S. Riera I Tuebols), et bien sûr la Belgique. C'est René Brion qui a été chargé de l'histoire belge, il a choisi comme titre « La querelle des ingénieurs en Belgique » (p. 255-270). Notre ancien collaborateur (Mr Brion fut le secrétaire efficace du colloque de la SRBII que nous avons organisé en 1985 sur l'histoire des ingénieurs) et chercheur au Programme national d'histoire des sciences et des techniques a bien su, en une quinzaine de pages, résumer les péripéties qui ont abouti à la protection légale des grades d'ingénieur technicien, d'ingénieur civil, d'ingénieur agronome et d'ingénieur commercial. Avec perspicacité, il note que la virulence corporatiste de la FABI (qui voulait rassembler tous les ingénieurs « de niveau universitaire », c'est-à-dire à l'époque les seuls ingénieurs civils) trouvait sa source dans le grand nombre d'ingénieurs civils contraints au chômage. L'historien des sciences qui étudie les ingénieurs ne doit jamais oublier qu'il a affaire à des hommes, et s'il est fasciné par les beautés intellectuelles de la théorie de l'élasticité ou par les subtilités du calcul magnéto-électrique des machines tournantes, il ne doit pas être trop étonné de voir certains d'entre eux s'égarer dans des « querelles » d'autant plus dures que les enjeux sont, tout simplement, d'ordre pécuniaire.

D'ailleurs, il y a quelque plaisir à suivre ces querelles. La lecture des textes ponctuant l'un des combats les plus fameux qui s'est déroulé sous les cieux du royaume de Belgique met la joie au cœur de celui qui s'intéresse à la grande aventure humaine. C'est le seul reproche que l'on peut faire à la contribution de Mr Brion, de ne pas avoir saisi l'occasion de nous livrer quelques textes particulièrement croustillants de « grands » ingénieurs des années 1930. Par exemple ceux de Jules Monard, admirateur de Mussolini, qui aurait tant voulu installer chez nous les sains principes du corporatisme italien.

Edité avec un soin extrême, l'ouvrage d'André Grelon est indispensable non seulement pour les spécialistes de l'histoire des ingénieurs et de l'industrie, mais aussi pour les historiens des techniques, pour les sociologues du travail, pour les spécialistes de l'histoire économique, de l'histoire sociale, de l'histoire de l'enseignement technique, etc. Suivant la meilleure tradition

universitaire, les contributions sont accompagnées de copieuses notes (la championne est Jacqueline Ridelman, avec 83 notes, battant nettement André Grelon, avec 67, mais qui vient tout de même en deuxième position). Il s'agit donc d'un ouvrage qui deviendra un usuel pour le spécialiste, d'autant plus que le coordonnateur de la publication a eu l'excellente idée de réaliser, en fin de volume, une « chronologie des ingénieurs » qui couvre la période qui va de 1744 (Trudaine institue le Bureau des Dessinateurs du Roy) à 1985 (projet Eurêka).

Un livre, donc, pour les spécialistes. Nous aimerions aussi que ce soit un livre pour les ingénieurs eux-mêmes, pour les ingénieurs européens qui lisent le français (quel énorme lectorat!). Mais les ingénieurs d'aujourd'hui sont-ils tous prêts à renoncer au « mythe de l'ingénieur »? Ces petites phrases que j'emprunte à l'intelligente contribution de Georges Roche sur les ingénieurs allemands (p. 291-307), et qui sont pertinentes aussi ailleurs qu'en Allemagne, ces petites phrases feraient-elles plaisir aux ingénieurs du temps d'Eurêka: « *on n'entend point se satisfaire des biographies presque officielles encombrées des stéréotypes de l'historiographie dominante* » (...) « Petit enfant, le futur ingénieur, ennuyé par la grisaille humaniste prenait la fuite dans les périples scientifiques et techniques; une fois adulte, le voici devenu presque respectueux des conventions, de Goethe aux naïvetés post-romantiques » (...) « Sa condition fut longtemps hypothéquée par l'héritage des structures autoritaires: selon une terminologie bien révélatrice de l'allégeance implicite de ce milieu à l'Etat et au patronat (...) l'ingénieur est un fonctionnaire du privé (Privatbeamte), *mais un fonctionnaire à qui l'on refuse le prestige dévolu au vrai fonctionnaire ou aux professions libérales. Comment rivaliser avec le juriste (...) alors qu'on fréquente le plus souvent l'Université technique, généralement tenue dans l'opinion publique pour une institution au rabais ?* » Et enfin ceci: « *L'ingénieur (...) bredouille à sa manière les « vérités de La Palice » du discours industriel* ».

C'est pas mal, non? Mais quel est ce démon (de la perversité, voir Edgar Allan Poë, auteur de naïvetés post-romantiques que je ne dédaigne pas) qui me pousse à écrire que, peut-être, l'historien bredouille à sa manière les « vérités de La Palice » du discours académique?
J.C. Baudet

Jean ROSMORDUC, éd. (1987)

Histoire de la Physique. Tome 1 : la formation de la physique classique.

Edit. Technique et Documentation Lavoisier, 11, rue Lavoisier, 75384 Paris Cedex 08, 322 p., ill.

Avec quelques collaborateurs, Mr Rosmorduc vient de nous donner une histoire de la physique qui manquait dans la bibliographie pourtant déjà imposante de l'Histoire des sciences, des techniques et de l'industrie. Il nous manquait une synthèse un peu plus détaillée que l'*Histoire de la Physique* de Pierre Guaydier et pas trop développée cependant, pour qu'elle puisse être lue d'un seul coup (personnellement, je trouve cela plus passionnant que les livres pleins de mots longs et d'idées courtes de MM. Ellul et consorts) et tenir dans les limites imposées par la « Petite Collection d'Histoire des Sciences », bien connue des spécialistes.

L'ouvrage de Jean Rosmorduc est bien documenté: solide bibliographie (on aurait pu accorder plus de place à Bachelard), un tableau chronologique copieux (qui s'arrête en 1900).

Quant à l'épistémologie sous-jacente, elle est clairement affirmée, par une citation de J. M. Lévy-Leblond à la p. 1 (« *On ne peut comprendre la nature de la science aujourd'hui qu'en la saisissant comme production* »), et par l'avertissement (p. 3) de l'auteur, qui annonce une

histoire « globale », ou « externaliste ». Ce qui nous vaudra quelques passages intéressants, comme par exemple les pages intitulées « *Le physicien, ses pratiques et la société de son temps* » (p. 158-162), où l'on nous rappelle par exemple le culte rendu par la III^{ème} République à Marcelin Berthelot (un hymne fut composé à sa gloire en 1907, intitulé: « A Monsieur Berthelot, A la science triomphante »). Quand je vous le disais, que c'est passionnant!

Mais, et c'est le véritable mérite de l'ouvrage, il ne s'y trouve pas que de l'histoire externaliste. L'enchaînement des découvertes est bien présenté - c'est, tout de même, l'essentiel, ce qu'oublient parfois certains historiens des sciences tellement « externalistes » qu'ils sont en fait des sociologues déguisés. La succession des expériences et des théories est exposée avec une belle rigueur, sans craindre la formulation mathématique (ceux qui veulent exposer l'histoire de la physique sans formules sont des charlatans).

La thèse du livre de Mr Rosmorduc est formée de deux composantes: une sévère critique du scientisme, et une constatation de la professionnalisation de la recherche scientifique (les savants amateurs étant en effet de plus en plus remplacés, au XX^{ème} siècle, par des chercheurs mercenaires).

Un livre à lire par tous les étudiants qui entreprennent des études supérieures; j'ai bien écrit tous, pas uniquement ceux qui entreprennent des études de physique ou de chimie.
J.C. Baudet